

# ARMÉES

D'AUJOURD'HUI

LIBAN :  
TASK FORCE 448  
LA FORCE MARITIME DE L'ONU



# RETRO

LIVRE BLANC - MODERNISATION - EUROPE - DEFENSE  
HUMANITAIRE - SPORT - ARMEMENT - AFGHANISTAN  
KOSOVO - TCHAD - RCA - PIRATERIE - LIVRE BLANC  
MODERNISATION - EUROPE - DEFENSE - HUMANITAIRE  
SPORT - ARMEMENT - AFGHANISTAN - KOSOVO - TCHAD  
RCA - PIRATERIE LIVRE BLANC - MODERNISATION  
EUROPE - DEFENSE - HUMANITAIRE - SPORT - ARMEMENT



# 2008






OFFRES EXCEPTIONNELLES  
D'ADHESION JUSQU'AU  
31 DECEMBRE 2008\*\*

Si Isabelle a choisi le contrat d'assurance vie Altinéo de la GMF, c'est parce qu'il lui offre une rentabilité élevée depuis plusieurs années. Pour preuve, son épargne lui a rapporté 4,55%\* en 2005, 2006 et 2007.

Renseignez-vous au 0 800 88 11 62 (appel gratuit depuis un poste fixe), dans votre agence GMF ou sur [www.gmf.fr](http://www.gmf.fr)

**Assurément gagnant avec la GMF**



\* Frais de gestion déduits et avant prélèvements sociaux. \*\* Offres valables du 1er novembre au 31 décembre 2008.

GMF VIE - Société anonyme au capital de 143 737 152 euros entièrement versé. Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris B315 814 806. Siège social : 76 rue de Prony 75857 Paris cedex 17. Adresse postale : 10-14 avenue Louis Armand 95127 Ermont cedex.

**FORCES EN ACTION**

- 4** Liban : relève sur la Ligne bleue
- 10** La protection rapprochée du ciel de France
- 14** Rencontre : De Wallis à Kaboul, le goût de l'ailleurs
- 16** Instantanés

**ENJEUX**

- 18** La piraterie refait surface

**MODERNISATION**

- 22** Propos du ministre de la Défense
- 23** Revalorisation des soldes

**FOCUS DÉFENSE**

- 26** Repères
- 28** Liban : L'Onu prend la mer
- 34** Un Caracal pour Kaboul
- 36** L'ABC du VBCI s'apprend à Canjuers

**DOSSIER**

- 40** 2008  
Les événements

**INDUSTRIES ET TECHNOLOGIES**

- 58** Pléiades, deux satellites pour les yeux d'Orphée

**DÉTOURS**

- 60** Culture  
Mémorial De Gaulle : l'homme et son histoire
- 62** Sport  
JO, coupe du monde : la Défense sur la bonne pente

**KIOSQUE**

- 66** Sélection

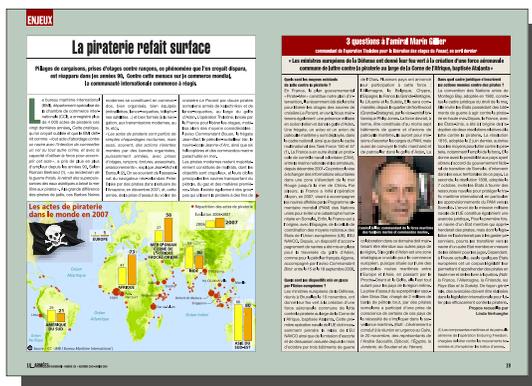


**FORCES en action**  
**Liban :**  
relève sur la Ligne bleue  
Le 152<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de Colmar vient de rejoindre le bataillon français de la Finul pour poursuivre la mission de surveillance de la frontière avec Israël. Première reconnaissance : l'impact sur la relation avec les forces armées israéliennes par les contacts entre le Finul et l'armée israélienne en 2006.

**4 FORCES EN ACTION**

**Liban : relève sur la Ligne bleue**

Le 152<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de Colmar vient de rejoindre le bataillon français de la Finul pour poursuivre la mission de surveillance de la frontière avec Israël.



**ENJEUX**  
**La piraterie refait surface**  
Pièges de cargaisons, prises d'otages contre ransom, un phénomène qui s'est creusé depuis, et qui inquiète les navires. Cette crise menace-t-elle le commerce mondial ? Le commerce international commence à s'écrouler.

**2 questions à Tahar Ben Khaled**  
commandant du Centre National de la Sécurité des Opérations Aéronavales  
« La sécurité opérationnelle des opérations militaires est au cœur de la mission de l'armée française. C'est pourquoi nous sommes très attentifs à la sécurité de nos opérations militaires. C'est pourquoi nous sommes très attentifs à la sécurité de nos opérations militaires. C'est pourquoi nous sommes très attentifs à la sécurité de nos opérations militaires. »

**18 ENJEUX**

**La piraterie refait surface**

Pillages de cargaisons, prises d'otages contre rançons, ce phénomène que l'on croyait disparu, est réapparu dans les années 90. Contre cette menace sur le commerce mondial, la communauté internationale commence à réagir.



**40 DOSSIER**

**2008 : les événements**

Modernisation, Livre blanc, disparition du dernier « poilu », engagement des forces, hommage à nos morts en missions... Retour sur les faits marquants d'une année particulièrement riche.

**ARMÉES D'AUJOURD'HUI. Direction :** Directeur de la publication : L. Teisseire. **Directeur de la rédaction :** lieutenant-colonel (terre) B. Brulon. **Chef du bureau de la rédaction :** lieutenant-colonel (air) N. Martin. **Rédacteur en chef :** commandant (terre) O. Destefanis (01 44 42 43 01). **Rédacteur en chef adjoint :** adjudant (terre) S. Froiture (81 66). **Secrétariat de rédaction :** sergent (terre) I. Bobinet (47 09), Y. Le Guludec (80 51). **Rédaction :** contacts *Opérations, emploi des forces* : enseigne de vaisseau (marine) C. Glock (40 04), Y. Brand (55 05), A. Le Calvé (47 27) ; contacts *Politique de la défense et géopolitique* : aspirant (marine) M. Claude (45 83), J. Fouineau (33 18), A. Hunter-Rousselle (58 72) ; contacts *Défense et société* : C. Bobbera (48 07), sergent (air) C. Pitault (48 02) ; contacts *Économie de défense et technologies* : lieutenant (terre) A.-L. Llouquet (48 01), T. Sotty (48 11), L. Verhaeghe (48 26). **Service photo :** adjudant-chef (air) B. Biasutto (47 44), S. Brandin (48 35), caporal-chef (terre) C. Fiard (48 40). **Directeur de fabrication :** S. Couplier (01 56 77 23 08). **Section diffusion :** S. Couplier (01 56 77 23 08). **Conception graphique :** O. Spadaccini. **Photogravure :** Alliance. **Impression :** Québecor. **Routage :** CRP. Commission paritaire n°0211 B 05686. Dépôt légal : février 2003. Délégation à l'information et à la communication de la défense - BP 33 - 00445 Armées. Internet : [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr). **Contact abonnements :** 01 56 77 23 08. **Contact publicité (ECPAD) :** T. Lepsch : 01 49 60 58 56.

# Liban : relève sur la Ligne bleue

**Le 152<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de Colmar vient de rejoindre le bataillon français de la Finul pour poursuivre la mission de surveillance de la frontière avec Israël. Première préoccupation : instaurer un climat de confiance avec des villages encore marqués par les combats entre le Hezbollah et l'armée israélienne en 2006.**

PAR CYNTHIA GLOCK . PHOTOS : B. BIASUTTO / C.GLOCK



Zones de responsabilité de la Finul. Ci-contre : casque bleu français observant la frontière entre le Liban et Israël.





*« Avec les Forces armées libanaises, nous échangeons nos expériences et résolvons plus facilement certaines situations »*

Ci-dessus : les casques bleus patrouillent quotidiennement dans les villages de la zone, où ont eu lieu les combats de l'été 2006.

Ci-contre à gauche : soldat français de la Finul et soldat des Forces armées libanaises en patrouille le long de la Ligne bleue.



**R**uelles défoncées, maisons aux murs criblés d'impacts, visages de "martyrs" et de chefs religieux placardés à tous les coins de rue... À Bint Jbayl, ville de 30 000 habitants du Sud-Liban, les combats de l'été 2006 entre Israël et le Hezbollah n'appartiennent pas encore au passé, et les plaies sont toujours à vif. « *Lors de ces violents affrontements, les éléments armés de Bint Jbayl ont freiné l'avancée de Tshal dans la région*, explique le capitaine David Guiral, officier français commandant la compagnie Bravo. *La ville est aujourd'hui symbole de la résistance dans toute la région.* » Le capitaine Guiral, 29 ans, est à la tête de près de 180 soldats, dont une majorité issue, comme lui, du 152<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de Colmar. Sa compagnie, l'une des deux unités d'infanterie du bataillon français de la Finul (Force intérimaire des Nations unies au Liban), est arrivée il y a trois semaines pour plusieurs mois. Mission : soutenir les Forces armées libanaises (FAL) et, notamment, les aider à assurer un contrôle permanent aux abords de la frontière libano-israélienne. « *Nous effectuons des patrouilles de surveillance nuit et jour*, explique le capitaine, *ainsi que des patrouilles de contact à pied : dans la dizaine de villages de la zone, nous rencontrons la population et les acteurs locaux.* » À chaque relève de contingent, la tension monte dans la région. Le comportement des nouveaux soldats est jaugé, en particulier dans certains points sensibles. « *La compagnie Bravo doit prendre l'entière responsabilité*, annonçait, la veille, le capitaine Guiral à ses chefs de section. *Demain matin, un détachement mènera une patrouille coordonnée avec les FAL le long de la frontière. Simultanément, une section débarquée prendra contact avec la population au nord-ouest de Bint Jbayl. Quant à moi, je me rendrai dans l'est, à Aynata, où se sont récemment produits des accrochages, pour rencontrer les responsables locaux.* »

### **La vieille dame et les parpaings**

C'est le lieutenant Boudevin et sa section qui ont reçu pour mission de se rendre dans le village de Kunin, au nord-ouest de Bint Jbayl. Les hommes au béret bleu débarquent de leur camion repeint aux couleurs des Nations unies. « *Le fait d'être à pied nous permet d'observer ce qu'on ne verrait pas en étant embarqué. Les informations que nous recueillons permettent d'orienter les futures missions* », commente le lieutenant. Son adjoint, le sergent-chef Djedaï, ajoute : « *Ces patrouilles de contact sont aussi l'occasion de nous faire connaître des gens.* ►



Le capitaine Guiral, commandant de la compagnie Bravo, en discussion avec le maire d'Aynata où plusieurs accrochages entre les casques bleus et les villageois se sont produits récemment. Ci-dessous : les patrouilles à pied favorisent le contact avec la population. Ici, dans le village de Kunin, où des bérets bleus commandent des galettes aux épices. A droite : deux des rares balises de marquage de la Ligne bleue.





► *En ville, on peut entamer le dialogue autour d'un café ou parler avec des enfants. Avec eux, le contact se crée naturellement.* » La section s'arrête devant une échoppe d'où montent des arômes de thym, de sésame et d'huile d'olive. Un jeune homme prépare des *manaïch zaatar*, des galettes aux épices. Le 1<sup>er</sup> classe Fayssal Bouchlaghem, 20 ans, dont c'est la première opération extérieure après un an de service, passe commande en arabe : « *mon vocabulaire diffère un peu du leur mais j'arrive tout de même à me faire comprendre.* » Tandis que les soldats continuent d'établir des contacts, à quelques kilomètres de là, l'autre section de la compagnie Bravo effectue depuis une heure une patrouille d'observation, en coordination avec des soldats libanais, dans le secteur de la Blue Line (Ligne bleue) séparant le Liban et Israël. Définie par l'ONU pour matérialiser la ligne au-delà de laquelle les troupes israéliennes devaient, en 2000, se retirer, elle est toujours en cours de marquage, bien qu'elle figure sur toutes les cartes. Côté israélien se dresse la *technical fence*, frontière grillagée et électrifiée.

Le sergent Jawad Tofialy, de la 11<sup>e</sup> brigade des FAL, s'engage en tête sur la piste. Il connaît bien le secteur, où il opère depuis déjà quatre mois. « *Attention à ne pas sortir de la piste, c'est miné partout, ici.* » Des milliers de sous-munitions, mais aussi des déchets d'obus éparpillés dans toute la zone, témoignent des conflits passés. Le sergent Tofialy se dirige vers une boîte métallique sur le bas-côté. Rassurant, il lâche : « *Rien à craindre, c'est un porte-charge vide de mortier israélien.* » « *Il est très bénéfique pour nous de travailler avec les FAL, affirme l'observateur d'artillerie de la compagnie, l'adjudant Sylvain Cosaert. Non seulement pour s'échanger des expériences, mais aussi pour résoudre plus facilement certaines situations.* » « *Comme le jour où une vieille dame a bloqué le passage de nos véhicules en disposant des parpaings sur la route, sourit un caporal français. C'est en parlant avec les soldats libanais qu'elle a compris que nous œuvrions pour le retour de la paix dans la région.* »

Pendant ce temps, à Aynata, le capitaine Guiral s'efforce d'apaiser les tensions survenues après de récents accrochages au passage des bérets bleus dans le village. Il est accompagné d'un interprète et d'un adjudant-chef de la cellule de coopération civilo-militaire (qui favorise l'établissement de liens avec la population et les autorités civiles). La situation évoluant favorablement, il a demandé par radio au lieutenant Boudevin de venir le rejoindre avec sa

section. Arrivés au village, ils le trouvent en pleine discussion avec un homme en veste noire, d'une quarantaine d'années. « *Voici le raïs d'Aynata, le maire du village* », annonce-t-il en se tournant vers ses soldats.

### Gagner la confiance

Il y a deux soirs, alors que des soldats de la compagnie patrouillaient dans la rue principale à bord de véhicules blindés légers (VBL), un jeune a surgi en scooter et les a volontairement bloqués. « *Ayant aperçu une lueur à l'intérieur du VBL, il a cru que nous avions pris des clichés du mausolée, ce qui est vécu comme une violation de l'intimité, relate le capitaine Guiral. D'autant que ce monument aux morts abrite les corps de dix "martyrs" tués pendant les combats de 2006, et rendus en juin dernier par Israël.* » « *C'est peut-être aussi une façon de tester notre dispositif* », ajoute le lieutenant. Cet incident faisait lui-même suite à une grosse altercation survenue trois jours plus tôt. Des soldats de la compagnie se rendant pour la première fois à Aynata patrouillaient sur les hauteurs du village, en milieu d'après-midi. Soudain, un attroupement d'une quinzaine d'hommes s'est formé. « *Dégagez de nos rues si vous ne voulez pas de problèmes* », menaçaient-ils, tout en essayant de forcer le passage avec leurs véhicules. Les casques bleus ont gardé leur calme et leur détermination et, au bout d'une heure de ce jeu d'intimidation, la patrouille a pu reprendre. « *Cela aurait pu mal tourner, estime un caporal. Mais nous avons veillé à ne pas provoquer et nous avons su rester neutres.* »

Pour la compagnie Bravo, il était important de rencontrer le raïs d'Aynata. L'incident est clos. « *Les habitants ne sont pas habitués à voir passer les militaires si près de chez eux, ils se sont sentis offensés* », explique ce dernier au capitaine. « *Si des liens de respect mutuel s'établissent entre une autorité locale comme le maire et les soldats de la Finul, les habitants devraient suivre, estime le capitaine en remontant dans son véhicule. Mais gagner la confiance est un travail de longue haleine, et même si la situation est stable en apparence, elle peut rapidement dégénérer.* »

La matinée s'achève. Sur le trajet du retour, le haut-parleur crache les dernières infos : « *Un berger vient de sauter sur une mine... Demande escorte de la Finul pour évacuation sur hôpital le plus proche.* » L'hôpital se situe dans la zone de responsabilité de la compagnie Bravo. Une nouvelle mission vient de commencer. ■



# La protection rapprochée du ciel de France

L'espace aérien fait l'objet d'une surveillance vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Une tâche dévolue à l'armée de l'air, qui met à disposition ses avions ou ses hélicoptères selon la nature du danger. La MASA – pour mesures actives de sûreté aérienne – en est la composante héliportée. Embarquement dans des Fennec pour un exercice d'interception au-dessus de Paris.

PAR MYRIAM CLAUDE . PHOTOS : CHRISTOPHE FIARD





**Si les tentatives pour établir le contact radio et arraisonner l'intrus échouent, les tireurs entrent en communication avec le pilote au moyen de messages simples en français et en anglais.**





« **V**isuel à 3 heures ! » Joignant le geste à la parole, l'aspirant Michaël Lenfant, chef de mission à bord d'un hélicoptère Fennec de l'armée de l'air, désigne au pilote un appareil en mouvement sur la ligne d'horizon. À l'arrière, les deux tireurs d'élite se tiennent prêts à intervenir. Il y a quelques minutes, les quatre hommes foulaient le sol du tarmac de l'escadron d'hélicoptères Parisis à Villacoublay (Yvelines), où, avec deux mécaniciens et pour vingt-quatre heures, ils assurent la protection aérienne du ciel parisien. La MASA (mesures actives de sûreté aérienne) est le nom de cette mission d'alerte, qui s'inscrit dans le cadre de la posture permanente de sûreté (PPS), prise par l'armée de l'air pour surveiller l'espace aérien français. La PPS s'appuie sur la permanence opérationnelle (PO), armée par des avions de chasse, et sur la MASA, tenue par des hélicoptères. Le choix de l'un ou de l'autre dépend de la vitesse de l'aéronef suspect et de l'altitude à laquelle il évolue : un Mirage 2000 ne pourrait pas intervenir sur un ULM, et les hélicoptères ne peuvent voler à plus de 3000 pieds (environ 1000 mètres). « Comme à Mont-de-Marsan, Toulon, à l'île du Levant, Cherbourg ou Brest, le ciel à Paris est interdit de survol en dessous de 6600 pieds, explique l'aspirant, pilote depuis trois ans. Dès qu'un aéronef transgresse cette règle, nous décollons. »

### « Sortez les panneaux »

Aujourd'hui, il ne s'agit que d'un exercice. Aux commandes du Fennec, le lieutenant Lerondeau fond en direction de l'intrus, « joué » par un autre hélicoptère de l'escadron n'appartenant pas à l'équipe d'alerte. « Ce type d'exercice est très formateur, confie Michaël Lenfant. Il nous permet de travailler nos procédures d'intervention et les automatismes de l'équipe d'alerte. » À l'approche de l'appareil, le Fennec ralentit progressivement. « Pas question de risquer une réaction de panique de la part du pilote, qui ne s'attend certainement pas à voir surgir de nulle part un hélicoptère de l'armée de l'air avec deux tireurs d'élite à bord », souligne le lieutenant Lerondeau. Lentement, le Fennec vient se positionner sur la gauche de l'appareil suspect, légèrement au-dessus de lui. L'aspirant tente d'établir le contact radio. « Déclinez votre indicatif, votre terrain de départ et votre destination ! » Il réitère ses demandes à plusieurs reprises, sans succès. Respectant les procédures de compte-rendu, il s'adresse maintenant aux deux tireurs

d'élite. « Sortez les panneaux ! » Par la porte latérale grande ouverte de l'hélicoptère, le sergent-chef Andreze et le caporal-chef Malassenet présentent au pilote de l'aéronef un premier panneau sur lequel est écrit en grosses lettres « zone interdite ». « Pour pouvoir communiquer efficacement avec l'intrus, qui fait peut-être face à une défaillance radio, nous lui présentons des messages simples et facilement compréhensibles, en français et en anglais », explique le sergent-chef.

### L'ordre ultime donné par le Premier ministre

L'intrus n'étant pas coopératif, l'équipe MASA s'apprête à l'arraisonner, c'est-à-dire le forcer à se poser. Le Fennec se positionne au-dessus de lui, le contraignant petit à petit à descendre. Dans un cas réel, les forces de l'ordre, alertées par l'armée de l'air, le prendraient en charge à son arrivée au sol.

« Si, malgré nos tentatives d'arraisonnement, l'appareil suspect n'obtempère pas, un ordre de tir peut être donné à l'équipe MASA », précise Michaël Lenfant. Après un tir de sommation sans résultat, les tireurs d'élite peuvent utiliser un fusil de précision FR-F2 pour neutraliser l'appareil. Cette intervention ultime n'est cependant possible que sur ordre du Premier ministre, relayé par le commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA). « C'est une lourde responsabilité, confie le caporal-chef. Mais je suis le dernier maillon d'une chaîne décisionnelle. »

Vers 16 h, l'exercice se termine. Les Fennec rentrent à Villacoublay. Aussitôt l'hélicoptère d'alerte posé, les deux mécaniciens de permanence le prennent en charge. « Il nous faut moins d'une heure pour le remettre en situation opérationnelle, explique le sergent-chef Laventure. Pendant que se déroulaient les manœuvres en vol, ils ont vérifié la maintenance de l'autre appareil d'alerte.

Dans la salle de repos, les pilotes analysent à présent l'exercice qu'ils viennent de terminer. Un café, un sandwich en compagnie des tireurs, et les pales se remettent à tourner. Dans quelques minutes, ils reprendront place à bord de leur hélicoptère pour un vol de nuit au-dessus de la capitale. À leur retour, seuls les mécanos les attendront dans l'escadron désert. Qu'importe, cette nuit, les six hommes seront les gardiens du ciel parisien. ■



Sébastien Ulivaka, maréchal des logis-chef au 2<sup>e</sup> Régiment du matériel de Bruz. « Sa bonne humeur et son enthousiasme communicatifs sont un vrai plus pour le groupe. »



Originaire de Polynésie, Sébastien est mécanicien sur blindé. Ses oncles militaires lui ont transmis le virus du départ. Signe particulier : aime chanter et faire rire. Des qualités très appréciées en mission extérieure...

# De Wallis à Kaboul

## LE GOUT de l'ailleurs



**D**ebout à l'arrière de son blindé Sébastien Ulivaka, scrute les abords de la route avec une concentration extrême. Pour ce solide maréchal des logis-chef de 27 ans arrivé en Afghanistan en juin dernier, c'est la vingt-neuvième escorte de convoi sur Highway One, une route reliant Kaboul au Sud du pays où les attaques sont fréquentes. Le danger peut surgir partout et à n'importe quel moment. Et quand l'ennemi se dévoile, il faut réagir très vite. « *La première fois que j'ai dû ouvrir le feu, ça m'a fait bizarre. Ce n'était plus de l'entraînement sur cible. En face, il y avait des hommes. Mais je n'ai pas hésité. Pour moi, pour les copains, pour que ce pays retrouve la paix... C'est ça, la réalité, ici.* »

Dans les faubourgs poussiéreux de Kaboul, la circulation se fait plus dense. Le convoi ralentit, davantage exposé en cas d'attaque. Casque et lunettes de protection sur la tête, le visage caché sous son chèche, Sébastien chante. Des chants traditionnels des îles Wallis et Futuna (la petite collectivité française en plein Pacifique, entre les îles Samoa et Fidji), dont il est originaire. Il chante pour se donner du courage et échapper au stress de la mission. « *Le chant est essentiel dans ma vie, il m'a toujours porté chance,* explique Sébastien dans un sourire.

*D'ailleurs, c'est en chantant que j'ai séduit ma fiancée!* »

Sébastien s'est engagé dans l'armée de terre il y a cinq ans. Après un bac de mécanique, il décroche un emploi à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie. Mais les récits de campagne de ses oncles militaires lui ont depuis longtemps donné le goût de l'ailleurs et de l'action. À 22 ans, il décide de tout quitter, direction la métropole. Une aventure en soi : « *C'était la première fois que je prenais l'avion et le train! Et que je quittais le Pacifique!* »

### **Remède anti-stress**

Depuis, Sébastien a pris bien d'autres avions. Entré à l'École nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent, il conserve sa spécialité de mécanicien. Affecté au 2<sup>e</sup> Régiment du matériel de Bruz, en Bretagne, il ne tarde pas à partir en opérations extérieures. L'Afghanistan en 2005, le Gabon en 2007 et, à nouveau cette année, l'Afghanistan. « *Il est beaucoup plus intéressant de pratiquer sa spécialité à l'étranger. C'est pourquoi j'aime ce métier.* » Pourtant, cette deuxième mission en terre afghane a bien failli lui échapper. « *Quand mon chef de section m'a appelé pour me proposer de partir en Afghanistan, j'étais en vacances dans ma famille en Polynésie. Je ne peux y retourner que tous les deux ans, alors, quand je suis là-bas, j'essaie*

*de profiter des miens au maximum. Mais ma motivation pour les missions a pris le dessus. Et puis, je ne voulais pas laisser les copains aller là-bas sans moi.* »

Le convoi a atteint sa destination. La mission d'escorte s'achève enfin. Sitôt dans l'enceinte du camp, la pression retombe. Non sans mal, Sébastien extirpe son mètre quatre-vingt-cinq et ses presque cent kilos du blindé, pas tout à fait adapté à son physique de rugbyman. Même fatigué, il ne peut s'empêcher de faire rire les soldats autour de lui. « *Ulivaka est notre remède anti-stress, confie son chef de section. Quoi qu'il arrive, il a toujours le moral. Sa bonne humeur et son enthousiasme communicatifs sont un vrai plus pour le groupe.* » La journée n'est pas pour autant terminée pour le maréchal des logis-chef : direction l'atelier de maintenance des véhicules du camp. « *Ici, on n'a pas le temps de s'ennuyer, plaisante Sébastien. Quand c'est fini, ça recommence!* »

Si tout va bien, Sébastien sera en Bretagne avant Noël. Mais ce n'est pas aux fêtes de fin d'année qu'il songe à présent. « *Je rêve d'une partie de pêche, lâche-t-il, pensif. Près de l'eau, au calme, c'est la meilleure activité pour refaire le plein d'énergie, loin des ateliers de mécanique et du stress des opérations.* »

**Anne-Lise Llouquet**

PHOTOS : CHRISTOPHE FIARD / DICOD

MYRIAM CLAUDE

## LE PETR VELIKIY EN ESCALE À TOULON

Parti du port militaire russe de Severomorsk, au-delà du cercle polaire, le croiseur lance-missiles *Petr Velikiy* (Pierre le Grand) a fait escale en novembre à Toulon avant de gagner les Caraïbes pour un exercice avec la marine vénézuélienne. Considéré comme l'un des plus imposants bâtiments de guerre au monde, il est comparable en taille au porte-avions *Charles De Gaulle*. En service depuis dix ans, il est armé de 244 missiles ainsi que par une tourelle double de 130 mm et six systèmes d'artillerie multitubes et il est propulsé par deux réacteurs nucléaires.

## DES MIRAGE 2000 FRANÇAIS AU BRÉSIL

Huit Mirage 2000 des escadrons de chasse 2/12 Picardie de Cambrai et 1/4 Dauphiné de Luxeuil-Saint Sauveur ont participé à Cruzex 08, un important exercice qui s'est déroulé en novembre, au Brésil. Des pilotes venus d'Argentine, du Chili, d'Uruguay, du Venezuela, du Brésil et de France ont effectué des missions combinées de 20 à 40 appareils (reconnaissance, protection, appui au sol, etc.), sous la conduite d'un état-major tactique dont le commandement était assuré tour à tour par chaque pays. L'exercice visait à améliorer l'interopérabilité des moyens aériens entre nations.

## MOINS D'AMÉRICAINS EN IRAK

L'armée américaine a transféré le contrôle sécuritaire de la province chiite de Wassit, au sud-est de Bagdad, aux forces irakiennes au cours d'une cérémonie organisée le 29 octobre dans le stade de Kut. Sur les 18 provinces d'Irak, Wassit est la 13<sup>e</sup> à retourner sous la responsabilité des autorités locales. Ce transfert d'autorité s'inscrit dans le cadre d'un accord prévoyant le départ des 150 000 soldats américains, répartis sur plus de 400 bases sur le territoire irakien. Il offre un nouveau cadre juridique de la présence des forces de la coalition, dont le mandat de l'Onu sous lequel elles opèrent prend fin le 31 décembre prochain.

## DAVANTAGE DE CASQUES BLEUS EN RDC

L'aide aux réfugiés s'organise peu à peu dans la province congolaise du Nord-Kivu, où les hélicoptères de la mission de l'Onu en République démocratique du Congo (Monuc) ravitaillent les dizaines de milliers de réfugiés qui affluent vers les camps. Malgré le cessez-le-feu proclamé le 29 octobre dernier entre les rebelles du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), dirigé par Laurent Nkunda, et les forces régulières du Congo, les combats ont continué dans la province, jetant sur les routes plus de 250 000 civils. La situation dans ce pays a été jugée « dramatique » par le Conseil de sécurité de l'Onu, qui a décidé, le 20 novembre, l'envoi de 3 100 soldats supplémentaires qui viendront s'ajouter aux 17 000 militaires déjà déployés. La Monuc est le plus gros contingent de casques bleus déployé au monde.



GERARD JULIEN / AFP

1



AHMAD AL-RUBAYE / AFP

3



JNIOR SANTOS / AFP



URIEL SINAÏ / AFP

# La piraterie refait surface

**Pillages de cargaisons, prises d'otages contre rançons, ce phénomène que l'on croyait disparu, est réapparu dans les années 90. Contre cette menace sur le commerce mondial, la communauté internationale commence à réagir.**

**L**e bureau maritime international (BMI), département spécialisé de la chambre de commerce internationale (CCI), a enregistré plus de 4 000 actes de piraterie ces vingt dernières années. Cette pratique, qu'on croyait oubliée et que le BMI définit comme «*tout acte d'abordage contre un navire avec l'intention de commettre un vol ou tout autre crime, et avec la capacité d'utiliser la force pour accomplir cet acte*», a pris de plus en plus d'ampleur depuis les années 90. Selon Romain Bertrand (1), «*au lendemain de la guerre froide, le retrait des superpuissances des eaux asiatiques a laissé la mer libre aux pirates*». À la grande différence des pirates de jadis, ces Barbes Noires

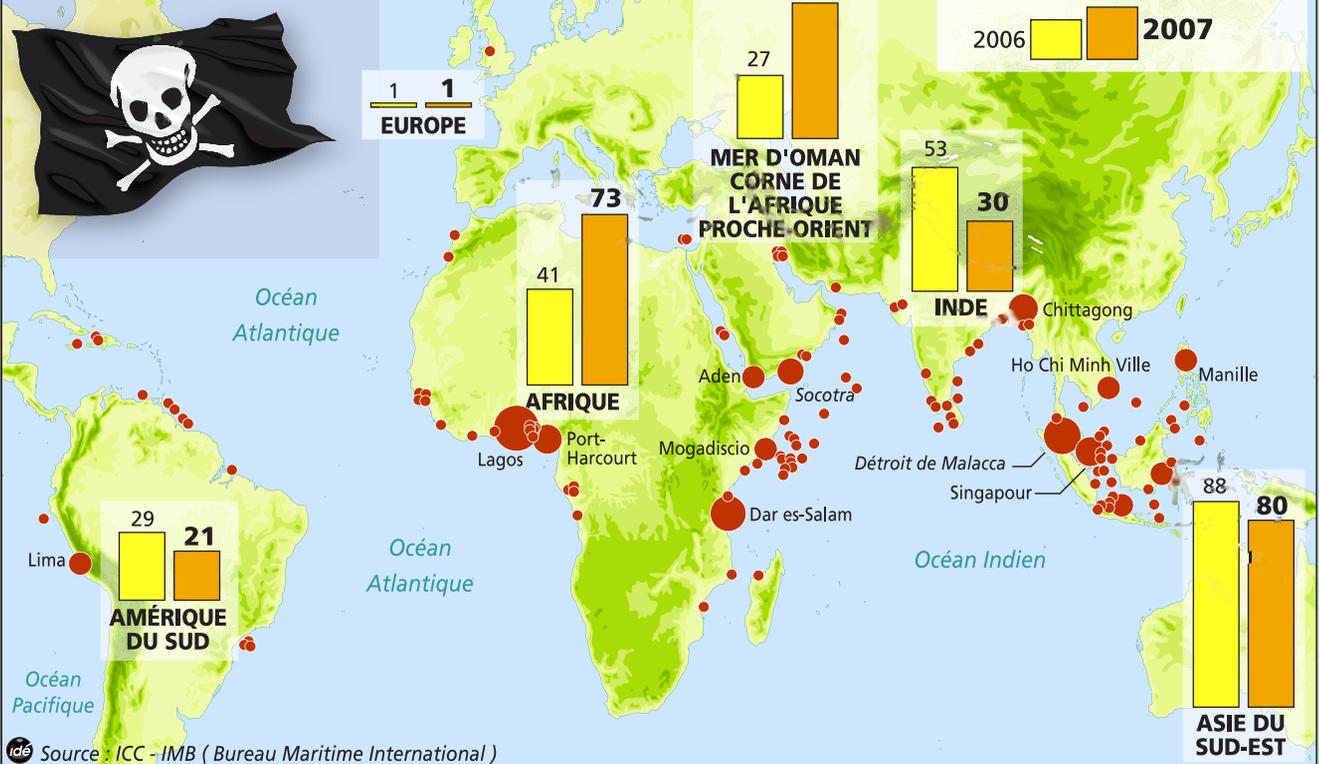
modernes se constituent en commandos, bien organisés, bien équipés (mitraillettes, lance-roquettes, téléphones satellites...) et bien formés (à la navigation, aux transmissions modernes, au tir, etc).

«*Les actes de piraterie sont parfois de simples chapardages nocturnes, mais aussi, souvent, des actions violentes menées par des bandes organisées, puissamment armées, avec prises d'otages, rançons, tortures, assassinats, arraisonnements*», explique Jean-Michel Barrault (2). On se souvient de l'assassinat du navigateur néo-zélandais Peter Blake par des pirates dans l'estuaire de l'Amazone, en décembre 2001, et, cette année, de la prise d'assaut du voilier de

croisière *Le Ponant* par douze pirates somaliens armés de kalachnikov et de lance-roquettes, au large du golfe d'Aden. L'opération Thalatine, lancée par la France pour libérer les otages, mobilisa alors des moyens considérables : l'avis *Commandant Bouan*, la frégate *Jean-Bart*, le pétrolier-ravitailleur *Var*, le navire-école *Jeanne-d'Arc*, ainsi que six hélicoptères et des commandos marine parachutés en mer.

Les pirates modernes restent majoritairement constitués de malfrats, dont les objectifs sont crapuleux, et leurs cibles principales les navires transportant du pétrole, du gaz et des matières premières. Mais il existe également des groupes qui utilisent la piraterie à des fins de

## Les actes de piraterie dans le monde en 2007



# 3 questions à l'amiral Marin Gillier

commandant de l'opération Thalatine pour la libération des otages du *Ponant*, en avril dernier

**« Les ministres européens de la Défense ont donné leur feu vert à la création d'une force aéronavale commune de lutte contre la piraterie au large de la Corne de l'Afrique, baptisée Atalanta »**

## Quels sont les moyens existants de lutte contre la piraterie ?

En France, le plan gouvernemental « Pirate-Mer » constitue notre plan d'intervention. Il a récemment été déclenché pour libérer les otages des navires de croisière *Le Ponant*, en avril. Nous maintenons également une présence militaire en océan Indien et dans le golfe d'Aden. Une frégate, un aviso et un avion de patrouille maritime y sont déployés, dans le cadre national, ainsi que dans le cadre multinational des Task Force 150 et 57 (1). La France a en outre établi un protocole de contrôle naval volontaire (CNV), entre la marine nationale et les armateurs, depuis décembre 2001. Ce protocole vise à échanger des informations sécuritaires dans une zone s'étendant de la mer Rouge jusqu'à la mer de Chine. Par ailleurs, la France a initié l'opération Alcyon, en 2007, visant à accompagner les navires affrétés par le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies pour éviter une catastrophe humanitaire en Somalie. Enfin, la France est à l'origine, avec l'Espagne, de la cellule de coordination des moyens nationaux des États de l'Union européenne (UE), l'EU NAVCO. Depuis, un dispositif d'accompagnement de navires a été mis en place pour la traversée du golfe d'Aden, comme pour le pétrolier français *Algarve*, accompagné par l'aviso *Commandant Birot* entre le 15 et le 18 septembre 2008.

## Quels sont les dispositifs mis en place par l'Union européenne ?

Les ministres européens de la Défense, réunis à Bruxelles le 10 novembre, ont donné leur feu vert à la création d'une force aéronavale commune de lutte contre la piraterie au large de la Corne de l'Afrique, baptisée Atalanta. Cette première opération navale de l'UE doit incessamment prendre le relais de l'EU NAVCO ainsi que de la mission d'escorte et de dissuasion assurée depuis le mois d'octobre par trois bâtiments de guerre

de l'Otan. Plusieurs pays ont annoncé leur participation à cette force : l'Allemagne, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Lituanie et la Suède. Elle sera commandée, depuis le quartier de Northwood (Grande-Bretagne), par le vice-amiral britannique Philip Jones. La force devrait, à terme, être constituée d'au moins sept bâtiments de guerre et d'avions de patrouille maritime. Ils auront pour missions d'escorter les cargos du PAM, mais aussi de convoier le trafic marchand et de patrouiller dans le golfe d'Aden. La



L'amiral Gillier, commandant de la force maritime des fusiliers marins et commandos marine.

collaboration dans ce domaine doit maintenant être étendue aux autres pays de la région. Si le golfe d'Aden est une zone stratégique cruciale pour le commerce européen, puisque située sur l'une des principales routes maritimes entre l'Europe et l'Asie, en passant par le Proche-Orient et le Golfe, elle l'est tout autant pour les pays de la région même. La prise d'assaut du superpétrolier saoudien *Sirius Star*, chargé de 2 millions de barils de pétrole brut, par des pirates somaliens a participé d'une prise de conscience de certains de ces pays de la nécessité de s'impliquer dans la surveillance maritime. (Ndlr : L'événement a conduit à la réunion en urgence au Caire, le 20 novembre, des représentants de l'Arabie Saoudite, Djibouti, l'Égypte, la Jordanie, du Soudan et du Yémen).

## Dans quel cadre juridique s'inscrivent les actions menées contre des pirates ?

La convention des Nations unies de Montego Bay, adoptée en 1982, constitue le cadre juridique du droit de la mer. Elle invite les États possédant des bâtiments de guerre à agir contre la piraterie en haute mer. Depuis, la France, avec les États-Unis, a été à l'origine de l'adoption de deux résolutions relatives à la lutte contre la piraterie. La résolution 1816, adoptée le 2 juin dernier, autorise tous les moyens pour lutter contre la piraterie, notamment l'emploi de la force. Elle donne aussi la possibilité aux pays ayant obtenu l'accord du gouvernement fédéral de transition de Somalie, d'intervenir dans les eaux territoriales de ce pays. La seconde, la résolution 1838, adoptée le 7 octobre, invite les États à fournir des ressources navales pour protéger le trafic maritime international, en particulier les approvisionnements du PAM vers la Somalie. L'envoi de la mission militaire navale de l'UE constitue également une avancée juridique. Pour la première fois, un navire d'un État membre qui appréhenderait des pirates, mais dont la législation ne l'autoriserait pas à les garder prisonniers, pourra les transférer vers le navire d'un autre État membre en mesure de les détenir pour les juger. Cependant, à l'heure actuelle, seuls quelques États européens ont un corpus législatif leur permettant d'appréhender des pirates en haute mer et de les livrer à la justice. (Ndlr : la France, l'Allemagne, la Finlande, les Pays-Bas et la Suède). De façon générale, des avancées doivent être réalisées dans la législation internationale pour lutter plus efficacement contre la piraterie.

**Propos recueillis par  
Linda Verhaeghe**

(1) Les composantes maritimes et de patrouille aérienne de l'opération Enduring Freedom, chargées de lutter contre les mouvements terroristes et d'empêcher les trafics d'armes.



JASON R. ZALASKY/US NAVY/AFP

Le Faina, cargo ukrainien transportant de l'armement, a été pris d'assaut par des pirates somaliens, en septembre dernier, dans le golfe d'Aden.

► revendications politiques, ainsi que des terroristes. « *Les attaques perpétrées contre les navires occidentaux à l'entrée de la mer Rouge – attentats contre l'USS Cole en octobre 2000, dans le port d'Aden, au Yémen, et contre le pétrolier français Limburg en octobre 2002, toujours au Yémen – ainsi que les abordages de navires à l'ancre par les indépendantistes d'Aceh, au nord de Sumatra, soulèvent la question de l'apparition d'un terrorisme maritime* » (3).

Les pirates d'aujourd'hui sévissent essentiellement dans le détroit de Malacca (entre l'Indonésie et la Malaisie), en mer Rouge et dans le golfe d'Aden (au large de la Somalie), le long des côtes du Sénégal ainsi qu'en mer des Caraïbes. C'est cependant le long des côtes somaliennes que la piraterie s'est le plus développée, depuis 2006. En 2008, une centaine de navires ont été attaqués dans l'océan Indien et le golfe d'Aden, en mer d'Arabie et au large de la Corne de l'Afrique, qu'il s'agisse de bateaux de croisière, de cargos ou encore de pétroliers venus du golfe Persique. Soit le double de l'année 2007, selon le BMI.

Le développement de ce phénomène est parfois lié à l'incapacité des pays à gérer la sûreté de leurs eaux territoriales. L'importance du trafic au large des côtes somaliennes (30 000 navires par an) et l'instabilité politique et la guerre civile qui règnent dans ce pays depuis plus de dix-sept ans contribuent à faire de cette région maritime une zone de non-droit où les conditions de navigation sont parmi les plus dangereuses au monde. Face à l'immensité des étendues à contrôler et à la multiplication des actes de piraterie – notamment aux portes de l'Europe –, les États seuls sont impuissants. La solution à cette nouvelle menace passe par une coopération internationale renforcée. C'est ainsi que la lutte contre la piraterie s'invite au menu des discussions des experts et des professionnels du secteur, les armateurs en particulier. En témoignent aussi les problématiques liées au développement de nouvelles technologies de surveillance abordées lors du Forum de la mer Biomarine, en octobre dernier. Organisé dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne (UE), il a réuni pour la première fois tous les acteurs de

la mer : industriels, scientifiques, institutions nationales et internationales.

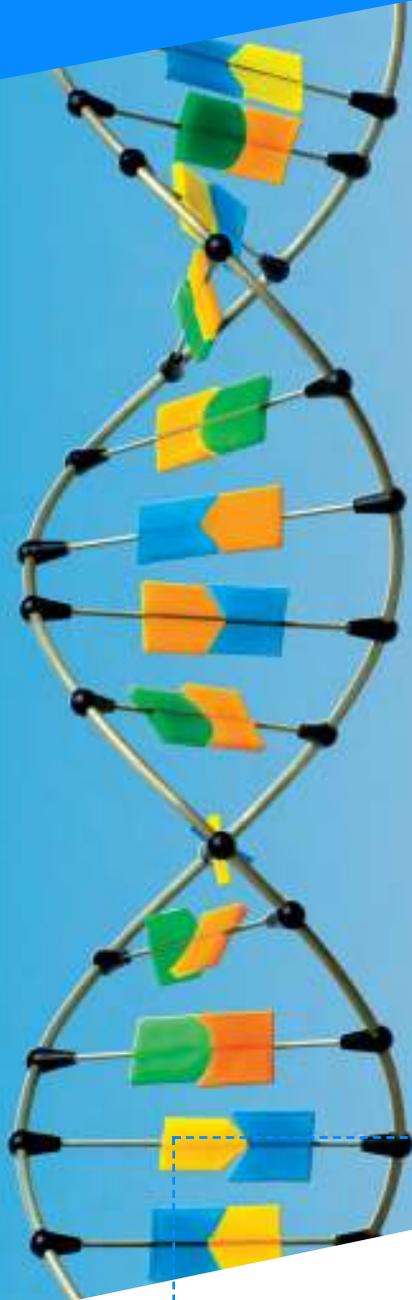
La lutte contre la piraterie maritime figure désormais une préoccupation centrale pour les ministres de la Défense, comme l'ont montré les réunions des ministres de l'Otan et de l'UE qui se sont tenues en juin et en novembre de cette année. Celles-ci ont débouché sur la mise en place de plusieurs actions concrètes, en particulier le lancement, fin novembre, d'une première opération militaire navale de l'UE, baptisée Atalanta. Signe d'une réelle volonté de ses États membres de s'unir pour combattre la piraterie maritime, cette opération a été « confiée » à la Grande-Bretagne : le vice-amiral Phillip Jones a été nommé commandant de la force et son état-major a été installé à Northwood. ■

Linda Verhaeghe

(1) Romain Bertrand « *Le retour de la piraterie* », Alternatives Internationales, n° 3, juillet 2002.

(2) Jean-Michel Barrault, « *Pirates des mers d'aujourd'hui* », Gallimard, 2007.

(3) Eric Frécon et Henri Grant, « *Des terroristes dans le sillage des pirates asiatiques : une menace stratégique* », Revue Défense nationale et sécurité collective, août-septembre 2003.



## Créateur de liens... ... c'est dans notre ADN !

La Banque  
Fédérale  
Mutualiste (BFM)  
est la Banque  
des Agents  
de la Fonction  
publique et du  
Service public

**Conjuguer** les valeurs mutualistes et la performance d'un service bancaire de grande qualité.

**Créer des liens durables** entre les Mutuelles de la Fonction publique qui sont à l'origine de notre création, et un partenaire bancaire de premier plan, la Société Générale.

**Accueillir** tous les hommes et les femmes, Agents de la Fonction publique et du Service public **pour construire ensemble un avenir plus solidaire !**

**éco** *fil* 0 821 222 500  
0,118 EUR TTC / min depuis un poste fixe en France métropolitaine

à votre disposition du lundi au samedi  
de 9h à 18h sans interruption

**Banque Fédérale Mutualiste**

Société coopérative de banque au capital de 65.983.730,50 € - RCS Créteil B 326 127 784 - N° ORIAS 08 041 372

1, Place des Marseillais - 94227 Charenton-le-Pont cedex



BANQUE FÉDÉRALE MUTUALISTE

PROFESSION BANQUIER  
VOCATION SOLIDARITÉ

[www.bfm.fr](http://www.bfm.fr)

## "J'ai voulu raccourcir au maximum le délai de mise en œuvre des grilles indiciaires qui s'achèvera en 2011"

**D**epuis dix-huit mois, avec le Livre blanc et la loi de programmation militaire (LPM), le ministère a mené une réflexion complète sur les missions de nos forces armées et les adaptations de notre outil de défense. Dans le même temps, nous avons engagé une réforme structurelle considérable qui vise à mutualiser les structures, interarmiser et supprimer les doublons. Elle conduira à la suppression de 54 000 postes sur la durée de la prochaine loi de programmation militaire.

Cette réforme ambitieuse est à la fois sans précédent et nécessaire. C'est pour cela que j'ai obtenu pour le ministère de la Défense de conserver dans leur intégralité les économies dégagées par la réduction des effectifs. Elle doit permettre, en regagnant des marges de manœuvre financières, de dégager les moyens pour l'équipement des forces et la modernisation de notre outil de défense.

C'est parce que nous faisons des efforts considérables sur nos structures et notre organisation que nous avons pu aussi obtenir du Premier ministre et du président de la

République un retour important pour l'amélioration de la condition du personnel.

Pour les militaires, j'ai voulu que les projets de nouveaux textes des statuts particuliers et des grilles indiciaires associées soient adoptés dans les meilleurs délais. C'est aujourd'hui chose faite pour les statuts particuliers. Les grilles indiciaires seront validées avant la fin de l'année et leur publication officielle doit intervenir en début d'année prochaine.

Ces grilles répondent à la totalité des recommandations du premier rapport du Haut Comité d'évaluation de la condition militaire de février 2007. Ce rapport avait démontré une différence de rémunération entre les militaires et les fonctionnaires en tenue (police, administration pénitentiaire...).

Les nouveaux statuts particuliers du personnel militaire seront donc applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et, en même temps, débutera la mise en place des nouvelles grilles indiciaires. J'ai voulu raccourcir au maximum le délai de mise en œuvre de ces grilles qui s'achèvera, non pas en 2014, comme cela était initialement prévu, mais dès 2011, pour un coût global estimé à 232 millions d'euros. En 2008, nous avons pu mettre en œuvre le plan pour les militaires du rang, les jeunes sergents et gendarmes. Pour 2009, j'ai décidé que les sous-officiers et les officiers subalternes progresseraient prioritairement. Pour eux, la mise en

place sera donc complète début 2010 au plus tard.

Pour que chacun puisse se faire une idée précise de sa situation, j'ai souhaité que des informations soient accessibles à tous et qu'un dossier d'explication des modalités de reclassement et de calcul de solde sur la base des nouveaux indices soit inséré dans notre presse interne. Ces informations seront complétées par des rencontres d'explication avec vos officiers trésoriers.

Pour les personnels civils, je me suis attaché à compléter les dispositions décidées pour l'ensemble de la fonction publique et la revalorisation trimestrielle du

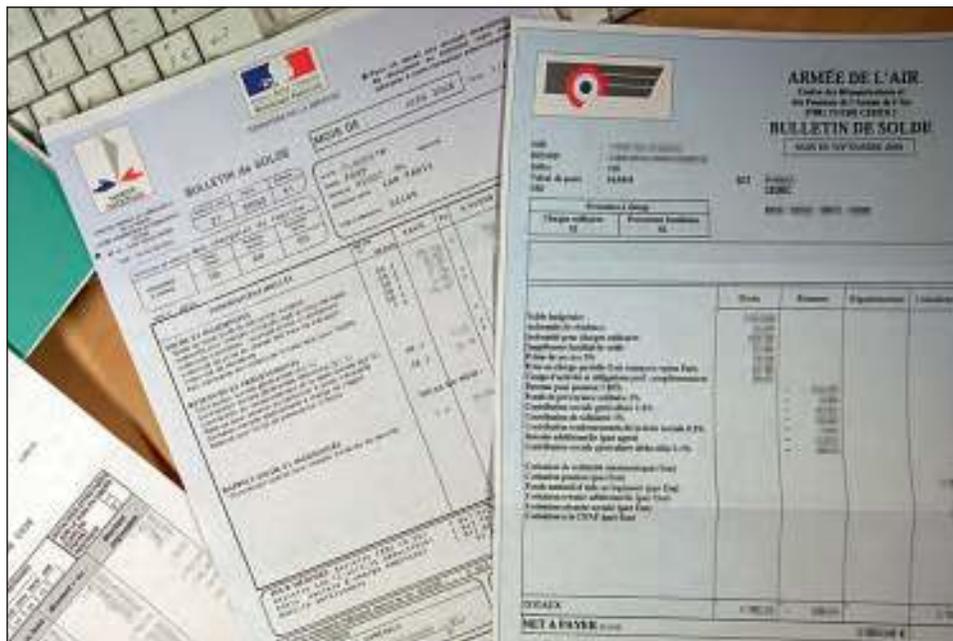
bordereau de salaire des ouvriers de l'Etat par une politique adaptée aux spécificités et aux besoins particuliers du ministère. L'effort au profit du personnel civil est effectué à due proportion de sa présence en effectifs au sein du ministère. Ainsi, en 2009, 15 millions d'euros supplémentaires seront notamment consacrés au financement de deux axes majeurs : un plan pluriannuel de requalification des emplois de la filière administrative et une harmonisation des régimes indemnitaires pour faciliter la mobilité entre les services de l'administration centrale et les services déconcentrés.

**Hervé Morin**



ECPAD

# Revalorisation des soldes



C. FIARD / DICOD

**T**irant les enseignements de la professionnalisation des armées, le ministère de la Défense s'est engagé en 2003 dans un vaste chantier de modernisation de la gestion des ressources humaines militaires dont la première traduction a

été le nouveau statut général des militaires en 2005. La publication, le 16 septembre 2008, des statuts particuliers et des grilles indiciaires associées marque son aboutissement : à compter du 1er janvier 2009, les carrières des militaires s'inscriront dans un cadre statutaire adapté aux

enjeux de recrutement et de fidélisation.

## L'élaboration d'un édifice statutaire et indiciaire modernisé

Trois principes ont été retenus dès le début des travaux. Garantir la satisfaction des

## L'avis du Haut Comité d'évaluation à la condition militaire

Créé en 2005, le Haut Comité d'évaluation de la condition militaire a pour mission d'éclairer sur la situation et l'évolution de la condition militaire. Composé de sept personnalités indépendantes, il rend tous les ans un rapport contenant des recommandations. Le 1<sup>er</sup> février 2007, il proposait, s'agissant du volet indiciaire de la rémunération des personnels militaires, de :

« Réorganiser le déroulement du début de carrière des militaires du rang afin d'assurer une progression raisonnable et différenciée de leur traitement de base au cours des premières années de service, .../... afin de mettre fin à un recrutement à un indice de base inférieur à l'indice minimum de la fonction publique.

« Aménager le déroulement du début de carrière des sous-officiers afin de différencier réellement la rémunération des jeunes sergents de celle des jeunes militaires du rang.

« Elargir l'amplitude indiciaire des grades d'officier de façon à pouvoir pratiquer un avancement plus sélectif qui différencie plus nettement les carrières et qui assure une carrière plus rapide aux officiers les plus performants, tout en ménageant un espace de progression indiciaire pour les officiers non promus aux grades supérieurs. »

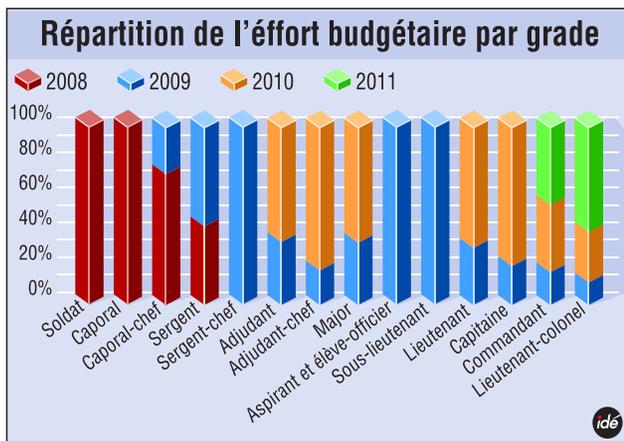
Toutes ces recommandations ont été prises en compte et seront applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, après leur validation et leur publication officielle.

## Exemples de progression de soldes brutes entre 2007 et 2011

Grade et échelon	Gain annuel en mois de solde brute entre 2007 et 2011	Grade et échelon	Gain annuel en mois de solde brute entre 2007 et 2011	Grade et échelon	Gain annuel en mois de solde brute entre 2007 et 2011
Colonel 1 <sup>er</sup> échelon	0,6	Major 28 ans de service	0,6	Caporal-chef Echelle 4 14 ans de service (en 2008)	1,2
Lieutenant-colonel 1 <sup>er</sup> échelon	2	Adjudant-chef Echelle 4 24 ans de service	0,3		
Commandant 1 <sup>er</sup> échelon	3	Adjudant Echelle 4 19 ans de service	0,6	Caporal Echelle 3 2 ans de service (en 2008)	1
Capitaine 2 <sup>e</sup> échelon	2,5	Capitaine 2 <sup>e</sup> échelon	0,3		
Lieutenant 1 <sup>er</sup> échelon	2,5	Lieutenant 1 <sup>er</sup> échelon	0,4		

NB : Pour les sergents, caporaux et caporaux chefs, les mesures de revalorisation ont été mises en place en 2008 et sont prises en compte dans ce tableau.

Attention : Les progressions de soldes brutes indiquées ci-dessous ne sont que des exemples. Lorsque les grilles indiciaires auront été validées, avant la fin de l'année 2008, vos trésoriers disposeront de l'ensemble des éléments pour déterminer votre progression individuelle.



Le tableau ci-dessus ne mentionne pas les colonels. En effet, à la différence des militaires des autres grades, ces derniers ne connaissent pas de revalorisation indiciaire, à l'exception du 1<sup>er</sup> échelon et uniquement en cible en 2011. Leur rémunération ne progresse que par le seul effet du nouveau cadencement des échelons ; effet commun et appliqué à l'ensemble des grades dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Ce graphique présente, pour chaque grade, l'importance de l'effort financier consacré annuellement à l'atteinte de l'objectif final. Par exemple, en 2008, 75 % de la nouvelle grille indiciaire des caporaux-chefs a été mis en œuvre et l'objectif final sera atteint en 2009.

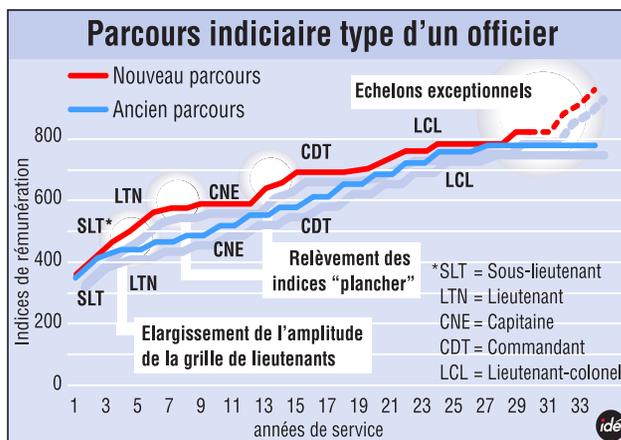
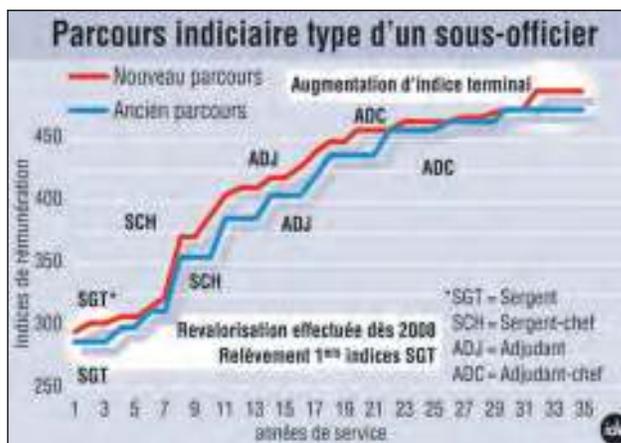
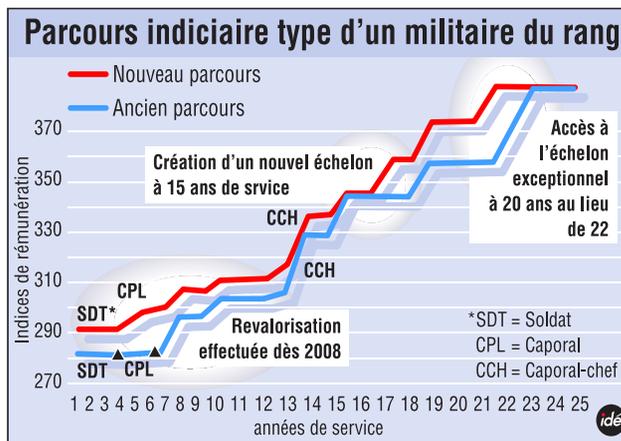
► besoins dans les 450 métiers de la Défense et mettre en place une plus grande sélectivité des carrières par une meilleure prise en compte des compétences, des résultats et du potentiel. Ainsi, la détention de diplôme conditionnera l'avancement dans certains grades, une meilleure adéquation entre ceux-ci et les emplois occupés pourra être réalisée et l'accès aux emplois de responsabilité sera plus précoce. Il s'agit d'améliorer l'attractivité des parcours professionnels afin d'assurer le recrutement et la fidélisation des personnels tout en prévoyant un avancement automatique dans les premiers grades, en augmentant la promotion interne et en réévaluant les échelons indiciaires. Les recommandations formulées par le Haut Comité d'évaluation de la condition militaire en 2007 dans son premier rapport ont permis de déterminer le point d'équilibre, indispensable au maintien de la cohésion de la communauté militaire, entre sélectivité et attractivité des carrières.

### Des nouveaux statuts particuliers et des grilles indiciaires qui contribueront à l'amélioration de la condition des militaires

Les statuts particuliers publiés le 16 septembre dernier définissent les nouvelles conditions d'accès aux différents grades et échelons indiciaires. Les grilles indiciaires, quant à elles, fixent les indices de rémunération associés à ceux-ci. La rémunération des militaires sera améliorée en diminuant la durée minimale pour prétendre à un avancement dans un grade supérieur, en diminuant la durée pour accéder à l'échelon indiciaire supérieur ou en augmentant les indices de rémunération associées aux grades et échelons.

### Une application étalée entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> janvier 2011

Les statuts particuliers seront mis en œuvre en 2009. le reclassement dans les nouvel-



les grilles indiciaires débutera à la même date. Pour les militaires du rang, elle s'achèvera en 2009, pour les sous-officiers en 2010 et pour les officiers en 2011. D'ores et déjà, les grades dont la progression indiciaire n'est pas liée à la modification d'un texte statutaire (militaires du rang et grades de sergent et de gendarme) ont bénéficié dès

2008 d'une mise en œuvre des nouvelles grilles, pour un montant de 52 millions d'euros. Un tableau d'exemples montre les évolutions de rémunération possibles pour les militaires dans les nouveaux statuts particuliers, les nouvelles grilles, les nouveaux échelons en prenant en compte la valeur actuelle du point d'indice.

# Pour être au cœur de la défense...



Chaque mois, découvrez nos forces en action, les enjeux de notre stratégie de défense, les facettes de l'industrie et des technologies de l'armement. Participez aux débats des armées et renforcez votre culture militaire. Avec ses 68 pages et sa version on line, Armées d'aujourd'hui nouvelle formule est le magazine indispensable de ceux qui veulent des repères pour la défense d'aujourd'hui.

**ABONNEZ-VOUS  
À ARMÉES D'AUJOURD'HUI**  
10 numéros par an

Abonnement	Normal			Spécial*		
	France	Dom-Tom par avion	International par avion	France	Dom-Tom par avion	International par avion
1 an (10 n <sup>os</sup> )	20 €	30 €	35 €	15 €	25 €	30 €
2 ans (20 n <sup>os</sup> )	35 €	55 €	65 €	25 €	45 €	55 €

\* Personnel de la défense, réserviste, étudiant, lycéen, correspondant défense (sur justificatif).

## Bulletin d'abonnement

Nom et prénom .....

Grade ou fonction .....

Adresse .....

Localité..... Code postal .....

Renseignements statistiques

Âge ..... Profession..... Secteur d'activité .....

Nom de l'entreprise .....

Abonnement souhaité

Normal  Spécial  France  Étranger/Dom-Tom/Par avion

1 an  2 ans Nombre d'exemplaires

Joindre à la commande le règlement à l'ordre de : M. l'agent comptable de l'ECPAD, et envoyer celui-ci à : ECPAD / Service abonnements, 2 à 8 route du Fort / 94205 Ivry sur Seine CEDEX.

Tél. : 01 49 60 52 44 - Fax : 01 49 60 52 68

Les informations recueillies dans ce document sont nécessaires au traitement de votre commande et destinées à nos services internes. Elles ne sont en aucun cas communiquées et peuvent donner lieu au droit d'accès et de rectification prévu par l'article 27 de la loi du 6/01/1978.

YANN BRAND

## AFGHANISTAN : UN SOUS-OFFICIER TUÉ, UN AUTRE GRIÈVEMENT BLESSÉ

L'adjudant Nicolas Rey, 32 ans, a été mortellement touché et un autre sous-officier grièvement blessé par l'explosion d'une mine près du camp de Darulaman, au sud de Kaboul, le 22 novembre. Appartenant au 3<sup>e</sup> Régiment du génie de Charleville-Mézières, les deux adjudants effectuaient une recon-

naissance à pied dans une zone menaçant à un champ de tir, dans le cadre d'un Operational Mentoring and Liaison Team (OMLT) avec le 201<sup>e</sup> corps de l'armée nationale afghane. Le ministre de la Défense a rendu hommage au courage et au professionnalisme avec lesquels les deux soldats ont accompli leur mission.



V. LARUE / ECPAD



R. PELLEGRINO / ECPAD

## LE MINISTRE REÇOIT LES CHEFS DES ONZE BASES DE DÉFENSE EXPÉRIMENTALES

Le ministre de la Défense, Hervé Morin, a reçu les chefs des futures bases de Défense (BDD) expérimentales, le 19 novembre, à l'Hôtel de Brienne, à Paris. Il les a appelés à faire « preuve d'innovation, d'inventivité et de curiosité » l'organisation de ces nouvelles entités. À compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, ces bases interarmées mutualiseront des services au profit des

unités placées sous leur commandement et devront assurer leur soutien. L'expérience menée sur ces 11 bases (Aubagne, Avord, Brest, Clermont-Ferrand, Creil, La Valbonne, Marseille, Nancy, Rennes, Valence et Djibouti) permettra de valider les options d'organisation en projet et de préparer la montée en puissance des autres bases (90 au total) d'ici 2014.

## HERVÉ MORIN RÉAFFIRME L'IDENTITÉ MILITAIRE DES GENDARMES

Le ministre de la Défense, Hervé Morin, est intervenu devant l'ensemble des responsables territoriaux et décideurs de la gendarmerie nationale réunis lors des 20<sup>es</sup> rencontres de la gendarmerie, le 18 novembre, à l'École des sous-officiers de Montluçon (Allier). Le ministre a réaffirmé l'importance de cette force pour le ministère de la Défense et le rôle indispensable qu'elle joue

sur les théâtres d'opérations. Outre les missions de prévôté, les gendarmes projetés assurent notamment celles du maintien de l'ordre, du contrôle de check points ou de la formation des forces de l'ordre locales. Placée sous l'autorité organique du ministère de l'Intérieur à compter du 1<sup>er</sup> janvier, la gendarmerie conservera son statut et son identité militaires.



R. PELLEGRINO / ECPAD



R. NICOLAS-NELSON / ECPAD

## PROJET «ERASMUS MILITAIRE» : ÉCHANGE DE JEUNES OFFICIERS EUROPÉENS

L'École militaire de Paris a accueilli, les 13 et 14 novembre, le séminaire consacré au projet d'« Erasmus militaire », officiellement appelé « initiative européenne pour les échanges de jeunes officiers ». Les intervenants ont évoqué les possibilités et limites du projet ainsi que les modalités de mise en œuvre entre les États membres de l'Union européenne (UE). Le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Com-

battants, Jean-Marie Bockel et le général Henri Bentégeat, président du comité militaire de l'UE, ont rappelé l'importance d'une telle initiative. Le séminaire a été clôturé par le général Jean-Louis Georgelin, chef d'état-major des armées et par son homologue tchèque, le général de corps aérien Wlastimil Picek, dont le pays exercera la prochaine présidence de l'UE du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2009.

## EL MED : LA FRANCE PARTICIPE À L'EXERCICE ORGANISÉ PAR L'ALGÉRIE

L'avis *Commandant Ducuing*, de la marine nationale, a participé au premier exercice organisé par la marine algérienne. Baptisé *El Med*. Ce dernier a réuni, neuf bâtiments venus d'Espagne, d'Italie, du Maroc, de Tunisie, de France et du pays hôte entre le 20 et le 30 octobre dernier. Organisé dans le cadre de « l'Initiative 5+5 » de coopération euro-méditerranéenne en matière de sécurité,

cet exercice avait pour thème le contrôle de la navigation commerciale. Le 21 décembre 2004, les ministres de la Défense de dix États du bassin de la Méditerranée occidentale, s'étaient rencontrés à Paris pour coopérer dans les domaines concernés par « l'initiative 5+5 » que sont la protection civile, la lutte contre la pollution, la surveillance maritime et le secours en mer.

## LES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES DE L'OTAN RÉUNIS À BRUXELLES

Le général Jean-Louis Georgelin s'est rendu au siège de l'Otan, à Bruxelles, pour la réunion des chefs d'état-major des armées, des pays membres et des pays partenaires de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord. Les réunions ont porté sur les opérations conduites par l'Alliance Atlantique, notamment celles de la Force

internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan, de la KFOR au Kosovo ainsi que celles menées en Méditerranée dans la lutte anti-terroriste. Ce rendez-vous, s'est notamment distingué par la présence, pour la première fois, des chefs d'état-major de l'Albanie et de la Croatie, en qualité de pays invités.



MARINE NATIONALE



C. AMBOISE / SIRPA AIR



NATO



J.F. FREY / MAX PPP

## SKYWATCH : EXERCICE FRANCO-QATARI

L'armée de l'air a participé à l'exercice bilatéral Skywatch, au Qatar, du 10 au 21 novembre. Depuis la base aérienne de Doha, les deux nations, dotées de Mirage 2000, ont pu échanger leur savoir-faire lors de missions conjointes entre les appareils français et qataris et renforcer l'interopérabilité entre les deux nations. Cet exercice

s'est inscrit dans le cadre des accords de Défense qui nouent la France et le Qatar. En tout, cinq Mirage 2000 des escadrons de chasse 1/12 « Cambresis » de Cambrai et 3/11 « Corse » de Djibouti, ainsi que des équipes du Centre de formation à l'appui aérien (CFAA) de Nancy, ont participé à l'exercice.

## ÉTHIOPIE : CONFÉRENCE SUR LE CYCLE D'ENTRAÎNEMENT AMANI AFRICA

Représentant l'Europe dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants, a ouvert, le 21 novembre à Addis-Abeba (Éthiopie), la conférence d'initialisation du nouveau cycle d'entraînement « Amani Africa » (Paix en Afrique) organisée par l'Union africaine (UA). Cette

initiative fait partie d'un programme de coopération lancé par la France dans les années 90 sous le nom de Recamp (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) à présent piloté par l'Europe dans le processus EURO-Recamp. Amani Africa est destiné aux états-majors de la Force africaine en attente (FAA) de l'Union africaine.

# L'Onu

Après les combats ayant opposé le Hezbollah et Israël en 2006, l'Onu revoyait son dispositif militaire au Liban. Non seulement elle renforçait ses effectifs, mais elle créait une composante marine, la Task Force 448, une première dans son histoire. En septembre dernier, la France en prenait le commandement. Premiers retours...



Bérets bleus sur la *Somme*, le pétrolier ravitailleur abritant l'état-major de la Task Force 448.

BRUNO BIASUTTO / DICOD

# prend la mer



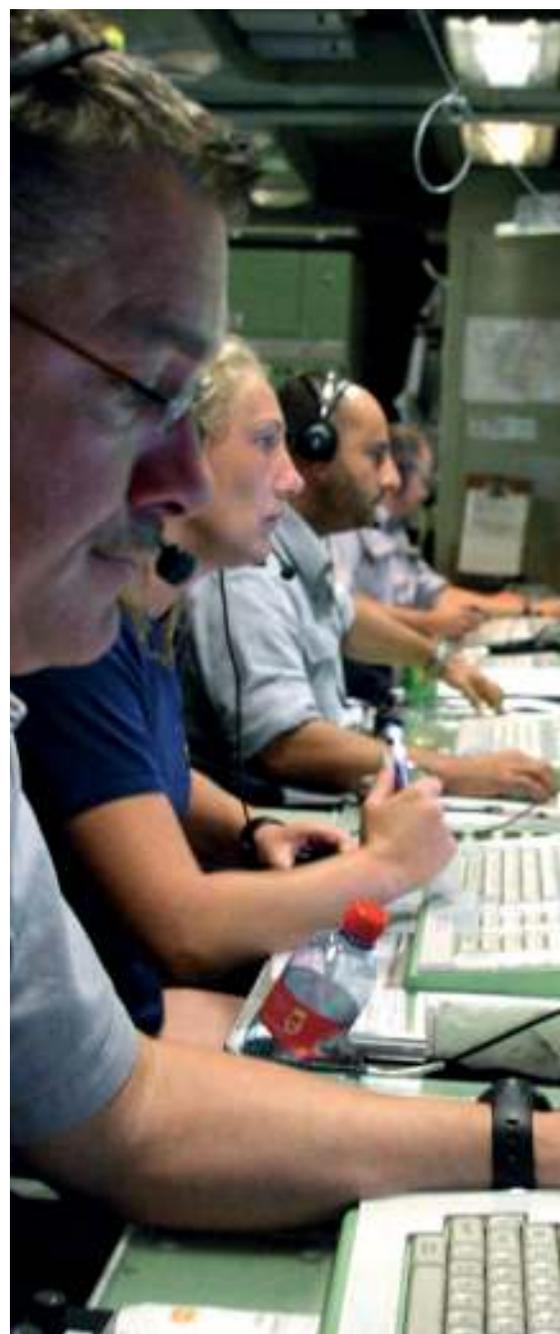
« La Task Force (TF) 448 est la première opération navale menée par l'Onu », explique l'amiral français Alain Hinden, commandant de la force de septembre à mi-novembre dernier. La TF 448 (voir encadré p. 32) a vu le jour en octobre 2006 à l'occasion du renforcement de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) - issu de la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies - dont elle constitue le volet maritime. La résolution a été établie après la demande d'« assistance pour la sécurisation des frontières maritimes du Liban » formulée en septembre de cette même année par Fouad Siniora, Premier ministre libanais. En juillet, après les combats qui l'opposèrent au Hezbollah, Israël avait en effet organisé un blocus aérien et maritime sur le Liban et décrété un embargo jusqu'à 40 nautiques des côtes (environ 80 km), pour empêcher le ravitaillement en armes du Hezbollah. L'Etat hébreu acceptait de lever ce blocus à condition que soit mise en place une force maritime internationale. Un groupe naval intérimaire formé de bâtiments italiens, français, grecs et britanniques a ainsi assuré la surveillance des eaux libanaises durant un mois et demi, le temps de constituer une flotte aux couleurs de l'Onu. Le 1<sup>er</sup> octobre 2006, la TF 448 était née, avec un état-major directement placé sous les ordres du général commandant la Finul. « Notre mission principale est d'exercer une surveillance dans les eaux internationales et d'appuyer les 600 marins libanais dans leurs eaux territoriales afin de former une barrière étanche pour empêcher l'entrée illégale d'armes, donc le réarmement des milices ou groupes terroristes, explique le chef de la cellule renseignement de l'état-major de la TF, le lieutenant de vaisseau Springer. Au besoin, nous consultons des listes d'immatriculations de navires marchands, yachts ou voiliers à surveiller, qui sont à notre disposition comme à celle des Forces armées libanaises (FAL). Quand un bateau suspect croise dans notre aire de responsabilité, nous l'interrogeons par radio : destination, dernières escales, cargaison, équipage... » Selon le résultat des interrogations, les bateaux peuvent être inspectés à quai, « opération relevant exclusivement des prérogatives des FAL », précise le lieutenant de vaisseau. Depuis le renforcement de la Finul, 20 000 bâtiments ont été interrogés par la TF 448, et 188 inspectés par les autorités libanaises.

Les marins au béret bleu ont aussi pour mission de former les FAL à l'inspection des navires : investigation, fouille, protection. « Nous adaptons leur entraînement à leurs demandes, mais aussi à leurs moyens, qui sont encore



**Passation de commandement entre l'amiral Hinden (à gauche) et l'amiral Kérignard, en présence du commandant italien de la Finul, le major-général Graziano.**

**A droite : Centre opérations de la frégate belge Leopold 1<sup>er</sup>. Les marins interrogent par radio les navires suspects.**



limités », explique l'enseigne de vaisseau Le Bihan, spécialiste du contre-terrorisme, chargé de cette formation. Comme l'indique le capitaine de vaisseau Rey, adjoint de l'amiral Hinden, « les FAL possèdent des vedettes et trois patrouilleurs, cédés par l'Allemagne. Pour l'heure, la marine libanaise assure la sécurité de ses eaux côtières. Mais elle ne pourra vraiment remplir toutes les missions de sécurité maritime qui lui incombent que lorsqu'elle sera dotée d'équipements plus conséquents, lui permettant d'agir au large des côtes. » Au-delà des eaux côtières (une douzaine de kilomètres), la TF 448 prend le relais, agissant à la fois dans les eaux libanaises, en particulier près de la frontière



BRUNO BIASUTTO / DICOD

## La Finul en quelques dates

**1978** Attentat contre Israël, le 11 mars, revendiqué par l'Organisation de libération de la Palestine, basée au Liban. Le 15, Israël envahit le Sud-Liban. Le 19, les résolutions 425 et 426 de l'Onu instituent la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) pour confirmer le retrait d'Israël, rétablir la paix et la sécurité internationales, aider le gouvernement libanais à restaurer son autorité dans la région.

**1980-1990** Intenses échanges de tirs de part et d'autre de la frontière en 1982. Les troupes israéliennes entrent au Liban et encerclent Beyrouth en juin. Des groupes de résistance armés se constituent au Liban.

**1996** Israël ouvre le feu sur un camp de l'Onu après l'attaque d'une patrouille.

**2000** Retrait des troupes israéliennes et définition de la Ligne bleue par l'Onu entre mai et juillet. Résolution 1310 : déploiement des forces de sécurité libanaises au nord de la zone, mais non le long de la Ligne bleue. Renforcement temporaire de la Finul. Calme précaire.

**2005** Résolution 1614 : le gouvernement doit « exercer pleinement et effectivement son autorité exclusive dans tout le Sud, et contrôler et monopoliser l'emploi de la force sur l'ensemble du territoire ».

**2006** Le 12 juillet, le Hezbollah attaque Israël, qui organise un blocus aérien et maritime. Evacuation de ressortissants. Le 11 août, adoption de la résolution 1701, demandant la cessation des hostilités et décidant le renforcement de la Finul à hauteur de 15 000 soldats. Mise en place d'un volet maritime, la TF 448.

israélienne, et en haute mer (voir carte).

La TF 448 met également ses capacités à disposition des forces terrestres de la Finul. « Nos radars embarqués haute altitude complètent ceux de la QRF (force de réaction rapide), parfois limités par le relief de la région du sud Liban », affirme le lieutenant de vaisseau Tom De Vleeschauwer, au centre opérations du *Léopold 1<sup>er</sup>*, frégate belge multi-missions. Au total, 11 bâtiments — dont 4 frégates, 2 bâtiments de soutien et 5 patrouilleurs ou chasseurs de mines — avec à leur bord une capacité aérienne de 7 hélicoptères, et près de 1 400 marins de sept nations (Italie, Espagne, France, Grèce, Turquie, Allemagne, Belgique)

patrouillent en permanence au large des côtes du Liban. L'état-major, 35 personnes, dont un officier de liaison libanais, est embarqué à bord de la frégate *De Grasse*, qui vient de relever le pétrolier ravitailleur *Somme* au passage de commandement entre les amiraux français Hinden et Kérignard.

« Nous sommes fiers de faire partie des premiers marins à arborer le béret bleu et de participer à la construction de cette force », se félicite l'amiral Hinden. Progressivement, l'Onu apprend à gérer les capacités d'une flotte de guerre (armement, soutien des forces à terre) et ses besoins (ravitaillement, maintenance à terre). Il lui faut également intégrer le cadre juridique et contrac-

## Aire de responsabilité et composition de la TF 448

(volet maritime de la Finul)



**Au-delà des eaux côtières, la TF 448 prend le relais de la marine libanaise en agissant à la fois dans les eaux territoriales, en particulier près de la frontière israélienne, et en haute mer.**

tuel spécifique d'une telle mise en œuvre.

Pour la première fois, en outre, la marine intervient dans un dispositif de l'Onu. Celle-ci doit donc « intégrer » les moyens, nouveaux pour elle, de coordonner l'action de cette force navale avec celle de la composante terrestre. A l'état-major de la Finul, à Naqoura, deux entités assurent le lien quotidien entre forces terrestres et forces embarquées de la Finul.

La cellule NOC – ou Naval Operations Center – gère la coordination tactique et le suivi quotidien des opérations maritimes. Par exemple, elle transmet aux FAL les requêtes d'inspection de navires suspects et coordonne les activités conjointes terre/mer (exercices, ravitaillement logistique, mouvements de personnel).

Une deuxième entité, la cellule MAROPS – ou opérations maritimes – gère quant à elle les problèmes de législation, d'administration et

d'emploi (droit et expertise maritimes). Elle participe à l'établissement des procédures et méthodes de soutien des bâtiments de la force par l'Onu. Par exemple, la Finul ayant souhaité

**« La TF 448 devrait fournir un retour d'expérience inédit et important pour de futures opérations navales des Nations unies. »**

augmenter ses capacités de soutien par voie maritime, la cellule MAROPS a contribué à définir les travaux d'extension nécessaires pour permettre l'entrée des bâtiments dans le port de Naqoura.

Enfin, la TF 448 peut aussi, en cas de crise, fournir un soutien logistique (ravitaillement en eau, nourriture, gazole ou matériel), médical ou aérien (hélicoptères) et procéder, si besoin, à l'évacuation de personnels.

« Compte tenu de la nouveauté de cette situation pour l'Onu, la TF 448 devrait fournir un retour d'expérience inédit et important pour de futures opérations navales des Nations unies », conclut l'amiral Hinden.

**Cynthia Glock**

## L'Euromarfor, force à 4 mains



Depuis le 1<sup>er</sup> mars, et pour un an, la TF 448 est conduite par l'Euromarfor. Cette force aéromaritime européenne préstructurée était initialement conçue pour mener des opérations aéronavales et amphibies de maintien de la paix, d'assistance humanitaire ou de gestion de crise en mer Méditerranée. Aux pays initiateurs de cette force « à quatre mains » (France, Italie, Espagne et Portugal) née en 1995 se sont joints, depuis 2001, la Grèce et la Turquie comme « pays observateurs ».

Depuis sa création, l'Euromarfor a été activée pour des opérations de contre-terrorisme : Coherent Behaviour (en Méditerranée Est), en 2002, et Resolute Behaviour (dans l'océan Indien, dans le cadre d'Enduring Freedom), entre 2003 et 2005.

Le commandement par Euromarfor de la TF 448 a d'abord été assuré pendant 6 mois par l'Italie, qui a passé le relais à la France en septembre 2008. Avant l'Euromarfor, l'Allemagne avait commandé la TF 448 pendant 18 mois, lorsque le dispositif naval au large du Liban avait été placé sous mandat Onu pour devenir la composante maritime de la Finul.

Marine Nationale



Quel plus beau combat  
que de protéger ceux  
qu'on aime ?



**La Prévoyance des forces de défense et de sécurité**

Créée il y a plus de 50 ans par des militaires, l'Association GMPA n'a cessé d'œuvrer à la protection des personnels du Ministère de la Défense et de l'Intérieur.

**Indépendance, Transparence et Proximité** sont les valeurs fondatrices et pérennes qui permettent au GMPA de proposer **des garanties de haut niveau**, aux meilleures conditions du marché, grâce à des partenaires fiables et renommés.

Plus de 100 Conseillers, **culturellement proches des adhérents** qu'ils accompagnent, pratiquent au quotidien une action sociale discrète et répondent à **tous leurs besoins** en matière de prévoyance.

**L'association de la protection et de l'accompagnement**

01 58 85 04 00

[www.gmpa.asso.fr](http://www.gmpa.asso.fr)

Tour Neptune - 20, place de Seine - 92086 La Défense Cedex

# Un Caracal pour Kaboul

**Le Premier ministre, François Fillon, décidait, il y a deux mois, de renforcer la présence française en Afghanistan. A la mi-octobre, le ministère de la Défense envoyait trois hélicoptères supplémentaires, dont un Caracal, conçu pour les missions de transport polyvalentes.**

**U**n Caracal de l'armée de l'air est livré sur le tarmac de l'aéroport de Kaboul. L'appareil a été transporté à la mi-octobre de la base aérienne 120 de Cazaux (Gironde) en Afghanistan, par un avion très gros porteur Antonov. Le nombre des Caracal présents sur le théâtre afghan est ainsi porté à trois.

Polyvalent, l'hélicoptère peut assurer des missions de transport logistique et de troupes, d'évacuation médicale mais aussi de reconnaissance et de surveillance. Il vient renforcer l'aéromobilité du dispositif aérien de la Force internationale d'assistance à la

sécurité (FIAS) ainsi que sa capacité d'observation grâce à la caméra thermique dont il est doté.

Il est également équipé d'un blindage des sièges et de la soute assurant à l'équipage et aux soldats embarqués une protection contre les attaques à l'arme légère venant du sol. Par ailleurs son système d'auto-protection (lance-leurres et détecteur de départ de missiles) permet de créer une bulle électronique de protection pour lui-même et tout autre appareil situé dans son espace aérien.

Le 22 septembre, lors du débat sur la prolongation de la mission des 3 000 soldats

français déployés en Afghanistan, le Premier ministre, François Fillon, avait annoncé l'envoi de moyens supplémentaires dont notamment des hélicoptères Caracal et Gazelle. Réunis en session un mois après la mort de dix militaires français tués au cours d'une embuscade, survenue 18 août, à l'est de Kaboul, les parlementaires avaient alors donné leur accord pour le maintien de nos troupes.

En outre, deux hélicoptères Gazelle, équipés de caméra thermique Viviane, ont été projetés sur le théâtre afghan en octobre dernier.

**Myriam Claude**

PHOTO : THIERRY LABATAILLE





RUSSIA  
7-502-2002122  
095-5648170  
0732-556710

# L'ABC du



# VBCI s'apprend à Canjuers

Habités à l'AMX 10 P, un blindé chenillé, les pilotes découvrent un engin beaucoup plus maniable. Il leur faut faudra quand même apprivoiser ce monstre de 2 m de haut et 3 de large...



**Alors que commence la livraison des nouveaux véhicules blindés de combat d'infanterie aux régiments, les pilotes reçoivent une formation initiale de trois semaines dispensée par les instructeurs du 1<sup>er</sup> Régiment de chasseurs d'Afrique de Canjuers. Au programme, découverte du véhicule, maintenance élémentaire et prise en main... sur route goudronnée.**

« **A**vec ses 8 mètres de long, 3 de large et plus de 2 en hauteur, le VBCI est impressionnant, s'extasie le soldat de 1<sup>re</sup> classe Edouard Molinari, du 35<sup>e</sup> Régiment d'infanterie (35<sup>e</sup> RI) de Belfort. Malgré ses 28 tonnes, cet engin extrêmement puissant, qui peut développer 550 chevaux, est facile à manœuvrer, grâce à sa boîte automatique, ses huit roues motrices et sa direction assistée ! J'ai l'habitude de piloter l'AMX 10 P, un blindé chenillé, et le VBCI est incomparable. » Le régiment de cet élève conducteur de 22 ans est le premier des huit régiments qui seront, à terme, dotés du VBCI (véhicule blindé de combat d'infanterie). Avec ses camarades, il est venu suivre au camp de Canjuers l'instruction élémentaire de pilotage (IEP), dispensée par le 1<sup>er</sup> Régiment de chasseurs d'Afrique (1<sup>er</sup> RCA). « La formation, dure trois semaines, explique le capitaine Christophe Bachelier, commandant de l'escadron du 1<sup>er</sup> RCA en charge de l'IEP. Nous accueillons deux sections de combat par session, c'est-à-dire 16 pilotes déjà titulaires du permis poids-lourd. Il faut huit mois pour former les 128 pilotes d'un régiment, à raison de

4 compagnies comprenant 4 sections de combat chacune. »

La formation des pilotes compte environ 60 heures, dont une vingtaine consacrées aux cours théoriques, et un enseignement assisté par ordinateur d'une douzaine d'heures sur un logiciel créé par l'industriel Nexter, maître d'œuvre, avec Renault Trucks Défense, du VBCI. « De la chaîne cinématique (arbre de transmission, embrayage, boîte de vitesse, moteur) en passant par l'électronique de bord jusqu'aux opérations de maintenance et d'entretien de premier niveau, le pilote acquiert une connaissance approfondie de son véhicule », commente le capitaine Bachelier.

Après chaque leçon, les stagiaires concrétisent ce qu'ils viennent d'apprendre sur un véhicule avec un instructeur. En moyenne, pour une heure de cours théorique, les élèves passent une heure et demie sur les véhicules. « En le pratiquant, ils s'approprient leur outil de travail. Ils sont plus attentifs qu'en salle de cours et assimilent plus rapidement les données techniques », commente le sergent-chef Paulo Do Sul Ferreira, instructeur VBCI. Cet apprentissage est complété par qua- ▶

## Economies d'échelle

« Deux raisons expliquent le choix du 1<sup>er</sup> RCA pour accueillir l'instruction élémentaire de pilotage, souligne le chef de corps, le colonel Richard Lakain. Ayant la charge de l'ensemble des formations des pilotes sur blindés de l'armée de terre, (véhicule de l'avant blindé, char Leclerc ou AMX 10 P), nous sommes rompus à la prise en charge des stagiaires. A titre d'exemple nous avons formé 673 pilotes en 2007. Nous avons les infrastructures nécessaires pour centraliser tous les moyens d'instruction liés à ce nouveau matériel. »

En effet, pour l'arrivée du VBCI, environ 8,5 millions d'euros ont été investis dans les infrastructures, au 1<sup>er</sup> RCA : un bâtiment spécialement conçu pour recevoir les simulateurs de pilotage, pistes d'entraînement, salles de classe, lieux de vie des stagiaires et hangars. « Cet investissement est important, commente le colonel Lakain. Mais en centralisant les moyens de formation nous réalisons d'importantes économies d'échelle. »



**Pour une heure de cours, une heure et demie de pratique. Mécanique, électronique embarquée : les pilotes acquièrent une connaissance approfondie du blindé.**

► tre heures et demie de conduite. Sous le contrôle d'un moniteur, l'élève prend les commandes du monstre d'acier sur un circuit goudronné de 4,5 km, puis sur une piste. « *Un peu intimidé, au début, par les dimensions du véhicule, je me suis rapidement senti à l'aise* », témoigne le caporal-chef Antony Lepinay. A terme, le 1<sup>er</sup> RCA doit recevoir des simulateurs d'instruction et d'entraînement au pilotage, actuellement en cours de développement chez Thales. « *Nous pourrions alors tester les réactions du pilote dans des conditions stressantes, comme un incendie à bord* », intervient le sergent-chef Ferreira. La dernière semaine, les élèves se retrouvent avec les stagiaires chefs d'engin et tireurs au canon de 25 mm, qui suivent également trois semaines formation. « *Les trois spécialités sont réunies en fin de cycle, intervient le capitaine Bachelier. Le but est d'amorcer un esprit d'équipage VBCI qu'il continueront de développer en régiment avant de partir en mission.* »

**La dernière semaine, pilotes, chefs d'engin et tireurs au canon se retrouvent.**

Reprenant la procédure inaugurée avec l'arrivée du char Leclerc, l'armée de terre procède à la mise à disposition des VBCI aux unités directement après l'IEP. Ainsi, à chaque nouvelle session, le 1<sup>er</sup> RCA reçoit des véhicules neufs livrés par Nexter depuis son usine de Roanne. « Avec

une équipe de Nexter et de Renault Trucks Défense, nous vérifions qu'ils sont en parfait état de marche pendant une phase de 36 heures par véhicule, que nous appelons le déverminage, explique le capitaine Laurent Lajarrige, l'adjoint du capitaine Bachelier. En cas de besoin, nous pouvons effectuer les réparations à Canjuers. » « *Nous travaillons en symbiose avec les industriels* », commente le capitaine Lajarrige.

Renault Trucks Défense, pour la motorisation, et Nexter, pour la partie électronique et les systèmes d'armes, détachent chacun 2 techniciens. D'ici à un an, ils seront remplacés par les mécaniciens de l'armée de Terre actuellement formés à l'Ecole supérieure du matériel de Bourges.

Les trois semaines d'IEP sont sanctionnées par une évaluation technique et pratique. Les stagiaires regagnent ensuite leur unité avec leur nouveau matériel. Pour eux commence alors une phase plus opérationnelle, l'instruction complémentaire de pilotage (ICP) : conduite en tout-terrain, de nuit, dans un cadre d'emploi tactique. C'est seulement à l'issue de cette ICP que le régiment délivrera la qualification de pilotage VBCI à ceux qui auront fait leurs preuves. ■

**Arnaud Hunter Rousselle**



# CALENDRIER 2009\*

de l'armée de l'air



# 18€

Frais d'expédition offerts\*\*

## BON de COMMANDE

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : l'agent comptable de l'ECPAD  
 ECPAD • Pôle commercial, département ventes - 2 à 8, route du Fort - 94 205 Ivry-sur-Seine Cedex  
 Tél. : 01 49 60 59 88 - Fax : 01 49 60 52 40 - ventes-archives@ecpad.fr - www.ecpad.fr

ecpa ▶ d

Mme, Mlle, M. .... Prénom.....  
 Rue .....  
 Ville ..... Code postal.....  
 Tél. .... E-mail.....

	Quantité	Prix unitaire TTC	Montant TTC
Calendrier de l'armée de l'air 2009		18 €	€
		<b>Total</b>	€

Date :  
 Signature :

\* Quantité limitée  
 \*\* Frais d'expédition offerts pour la France métropolitaine; autres destinations, nous consulter.  
 Conditions générales de vente disponibles sur [www.ecpad.fr](http://www.ecpad.fr)  
 Conformément à la loi informatique et Liberté du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit constant d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Les informations recueillies sont destinées à un usage interne.

**DOSSIER**

2000

**LES**

---



La rétrospective d'une année écoulée ne peut prétendre à l'exhaustivité, surtout lorsque l'activité a été riche. Alors que la Défense, sous l'impulsion du chef des armées, le président de la République, entame une réforme aussi vaste que celle de la modernisation, alors que l'activité opérationnelle a été particulièrement importante, le choix est difficile. Mais, au travers de cette évocation, c'est aux hommes et aux femmes qui, dans leur quotidien, constituent notre Défense, que la rédaction a tenu à rendre hommage. Et tout particulièrement à ceux qui ont servi jusqu'au sacrifice suprême.

# ÉVÉNEMENTS



DOSSIER RÉALISÉ PAR ANNE-LISE LLOUQUET ET CÉDRIC PITAULT

**DIPLOMATIE**

**Première visite d'Hervé Morin aux Etats-Unis**

Le ministre de la Défense, Hervé Morin, s'est rendu, les 30 et 31 janvier, pour la première fois à Washington dans le cadre de ses fonctions pour y rencontrer son homologue américain Robert Gates. À l'occasion de cette visite de deux jours, le ministre a pu promouvoir l'idée d'une Europe de la Défense « complémentaire » de l'Otan et exprimer sa volonté d'approfondir les relations franco-américaines dans la perspective d'échéances importantes de l'agenda diplomatico-militaire : le sommet de l'Otan à Bucarest en avril, la présidence française de l'Union européenne et le sommet du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'Alliance atlantique, en 2009. Hervé Morin a également rencontré la secrétaire d'État, Condoleezza Rice, le conseiller à la sécurité nationale Steve Hadley et le chef d'état-major des armées, l'amiral Mike Mullen.

R. PELLEGRINO / ECPAD

**ETAT-MAJOR**

**Un nouveau Pacha pour la marine**

L'amiral Pierre-François Forissier a été nommé chef d'état-major de la marine le 16 janvier. Chargé d'établir la doctrine d'emploi de la marine, il adresse au ministre, sous couvert du chef d'état-major des armées, ses propositions en matière de planification et de programmation des moyens de la marine. Nommé en 2005 major général de la marine, il a dirigé auparavant la Force océanique stratégique (Alfost).



JL. NIVIERE / MARINE NATIONALE



B. BIASUTTO / DICOD





**Le 28 janvier, l'Union européenne lance une opération aux frontières du Soudan avec le Tchad et la République centrafricaine**

**EUFOR TCHAD/RCA**

**L'Europe en attendant l'Onu**

En réaction à la crise du Darfour (Soudan), l'Union européenne a décidé, le 28 janvier, de lancer une opération militaire de transition aux frontières soudanaises avec le Tchad et la République centrafricaine, conformément au mandat fixé par la résolution 1778 du Conseil de sécurité des Nations unies. Forte de 3 400 militaires de 25 nations (dont 1 700 Français), l'Eufor contribue à protéger les populations de réfugiés et de déplacés. Elle assure également la sécurité du personnel et des installations de l'Onu et facilite la libre circulation des organisations humanitaires, ainsi que l'acheminement de l'aide internationale. L'opération Eufor Tchad/RCA a atteint sa pleine capacité opérationnelle le 15 septembre. Une force des Nations unies devrait prendre sa relève en mars 2009.

**SOMALIE**

**L'humanitaire sous protection**

Les avisos *Premier Maître L'Her* et *Commandant Ducuing*, de la marine nationale ont, entre le 16 novembre 2007 et le 2 février 2008, escorté des cargos affrétés par le Programme alimentaire mondial (PAM) au large de la Somalie. Conformément à l'annonce faite le 25 septembre 2007 par le président de la République, Nicolas Sarkozy, devant le conseil de sécurité des Nations unies, la France a assuré, durant deux mois et demi, six rotations entre Mombassa (Kenya) et les ports de Merka et Mogadiscio (Somalie). Les bâtiments français ont ainsi protégé l'acheminement humanitaire de 30 000 tonnes de vivres destinées à la population somalienne.



C. FIARD / DICOD

JANVIER // FEVRIER // MARS // AVRIL //

2008



EMA

**HUMANITAIRE**

**Transall pour l'Albanie**

Un C160 Transall de la base d'Evreux a atterri, le 17 mars, sur l'aéroport de Tirana (Albanie) pour livrer 8,5 tonnes de fret humanitaire de première nécessité. Réalisée à la demande des autorités albanaises et en liaison avec elles, cette intervention faisait suite à l'explosion, deux jours plus tôt, d'un dépôt de munitions à Gerdec, petite ville au nord de la capitale, Tirana. L'aide a notamment été déployée au profit des hôpitaux et des 4 000 personnes évacuées des villages voisins de la catastrophe.

*Trois appareils de l'escadron de chasse 1/7 Provence sont arrivés le 8 février à Kandahar, au sud de Kaboul*





## DISPARITION

### Hommage au dernier « poilu » et aux victimes de la Grande Guerre

Le 12 mars, la France perdait son dernier « poilu ». Lazare Ponticelli, décédé à l'âge de 110 ans, était l'ultime témoin de cette guerre qui aurait dû être la « der des ders ». La cérémonie d'hommage national au dernier poilu et à toutes les victimes de 14-18, présidée par le président de la République, Nicolas Sarkozy, a eu lieu dans la cour de l'Hôtel national des Invalides le 17 mars. Dix millions d'hommes et de femmes sont décédés lors de cette guerre mondiale, dont 1,4 million de soldats français. Bien que d'origine italienne, Lazare Ponticelli avait choisi de combattre sous l'uniforme français dès 1914, alors qu'il n'était âgé que de 17 ans.



A. DELUC / ECPAD



## LIBAN

### La FINUL a 30 ans

Le 19 mars 1978, le Conseil de sécurité de l'Onu, sollicité par l'Etat libanais, formule les résolutions 425 et 426 créant la Force intérimaire des nations unies au Liban (Finul). Même si elle a été renforcée, en 2006, par la résolution 1701, après les combats ayant opposé l'armée israélienne et les miliciens du Hezbollah, la mission de la Finul reste inchangée sur le fond : contrôler la cessation des hostilités et aider le gouvernement libanais à maintenir la paix et à rétablir son autorité territoriale. Aujourd'hui, près de 12 500 casques bleus issus de 27 pays sont déployés au Sud-Liban. Avec 1 900 militaires, la France est le deuxième contributeur de la Finul.

## RAFALE

### Quatre mois de missions en Afghanistan

Arrivés le 8 février à Kandahar, au sud de Kaboul, trois Rafale de l'escadron de chasse 1/7 Provence ont effectué pendant quatre mois des missions d'appui au profit des troupes de l'Otan, de la FIAS (Force internationale d'assistance pour la sécurité) et de la coalition internationale de l'opération Enduring Freedom. C'est le premier déploiement de Rafale sur le sol afghan, même si des appareils avaient effectué des missions ponctuellement dans le pays auparavant.

C. AMBOISE / SIRPA AIR



J. ROBERT / SGA / DMPA

**DÉFENSE**

**Jean-Marie Bockel nommé secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants**

Maire de Mulhouse (Haut-Rhin), Jean-Marie Bockel a été nommé secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants le 18 mars, par le président de la République, Nicolas Sarkozy. Il succède à Alain Marleix. Très attaché à l'institution militaire, Jean-Marie Bockel est officier de réserve depuis 1976. Affecté depuis 2002 à l'état-major de la brigade franco-allemande, il est colonel de réserve depuis 2003. En tant que secrétaire d'Etat, il exerce, par délégation du ministre de la Défense, les attributions de celui-ci relatives aux anciens combattants et victimes de guerre, au lien armées nation et à la réserve militaire. Deux établissements publics à caractère administratif sont placés sous sa tutelle : l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onac) et l'Institution nationale des Invalides (Ini).

**PIRATERIE**

**Les otages du Ponant libérés**

Retenus en otage pendant une semaine par une dizaine de pirates au large des côtes somaliennes, les 30 membres d'équipage, dont 22 Français, du voilier de croisière le *Ponant* sont libérés le 11 avril. Les négociations entre l'amateur et les pirates ont permis cette libération sous la surveillance du dispositif de protection mis en place par les forces armées françaises. Les otages mis en sécurité, une action conduite par des commandos marine français appuyés par des hélicoptères a été engagée sur le sol somalien en accord avec les autorités du pays. Cette opération a permis l'interception de six des pirates et la récupération d'une partie de la rançon.

**KOSOVO**

**Emeutes un mois après la déclaration d'indépendance**

De violents incidents ont éclaté, le 17 mars, à Mitrovica, entre les forces multinationales de l'Otan (KFOR) et une foule de Kosovars d'origine serbe opposés à l'indépendance du Kosovo, proclamée un mois plus tôt. Les affrontements entre les forces de police du Kosovo, appuyées par les militaires de la KFOR, et des manifestants qui occupaient deux tribunaux placés sous la responsabilité de l'Onu, ont fait 160 blessés, dont 20 militaires français. Présente depuis 1999, la KFOR a pour mission d'assurer un environnement sécurisé dans l'ex-province serbe. Les forces françaises au Kosovo comptent 2 000 hommes.



DIMITAR DILKOFF / AFP

S. DUPONT / ECPAD

**Les 30 membres d'équipage du Ponant sont libérés  
par les commandos de marine français**





B. BIASUTTO / DICOD

**DÉFENSE**

**Présentation du Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale**

Le président de la République, chef des armées, a présenté le 17 juin à 3 500 militaires, policiers et civils des ministères de la Défense et de l'Intérieur, réunis porte de Versailles à Paris, le nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. Confirmant le maintien d'un effort de défense à hauteur de 2 % du produit intérieur brut, le Livre blanc crée une nouvelle fonction stratégique, la connaissance et l'anticipation, qui s'ajoute aux quatre fonctions traditionnelles : prévention, dissuasion, protection et intervention. Destiné à fixer les besoins et les nouvelles exigences en matière de défense de la France pour les quinze années à venir, le Livre blanc a servi de base de travail à l'élaboration du projet de loi de programmation militaire, qui sera discuté par les parlementaires en début d'année 2009.



R. NICOLAS-NELSON / ECPAD

**ARMEMENT**

**Eurosatory : pour une Défense du futur**

Tous les deux ans, le salon de l'armement terrestre et aéroterrestre Eurosatory prend ses quartiers au parc des expositions de Paris-Nord. Du 16 au 20 juin, sur une surface d'exposition d'environ 140 000 m<sup>2</sup>, l'édition 2008 a accueilli plus de 52 000 visiteurs professionnels. Avec ses 1 210 exposants, le salon international a conforté son rôle de carrefour de réflexion pour la Défense du futur. Le volet innovations et technologies a été amplifié par la création de pôles regroupant les exposants d'un même domaine (simulation, optronique, protection du combattant...). Des organismes internationaux tels l'Otan, l'état-major de l'Union européenne et l'Agence européenne de Défense, étaient présents. Prochain rendez-vous : du 14 au 18 juin 2010.

C. FIARD / DICOD



B. BIASUTTO / DICOD



## BIRMANIE

### 1 000 tonnes de fret humanitaire livrées après le passage du cyclone

Au terme d'importantes tractations diplomatiques avec les autorités birmanes, le bâtiment de projection et de commandement *Mistral* a pu livrer, le 28 mai, 1 000 tonnes de fret humanitaire destinées à aider les victimes du cyclone Nargis. Contraint de rester au large durant une dizaine de jours en raison du refus de la junte militaire d'accepter l'aide internationale, le *Mistral* a finalement pu décharger à Phuket, en Thaïlande. Pris en charge par un représentant du Programme alimentaire mondial, le fret humanitaire a été ensuite acheminé en Birmanie. L'aide d'urgence a permis de subvenir aux besoins en eau, en nourriture, en médicaments et en abris d'une centaine de milliers de personnes.

## GUYANE

### Bilan de Harpie, l'opération de lutte contre l'orpaillage clandestin

De février à juin, un millier de gendarmes et 650 militaires des Forces armées en Guyane, renforcés par des unités des Antilles et de métropole, ont mené une vaste opération contre l'orpaillage clandestin. L'opération Harpie, réalisée au profit de la préfecture de Guyane, visait à endiguer ce fléau économique et écologique. Chaque année, l'or guyanais est exploité illégalement pour une valeur estimée entre 100 et 200 millions d'euros. Au cours de 200 missions, 200 sites d'orpaillage ont été détruits, 779 étrangers en situation irrégulière interpellés, 20 kg d'or et 193 kg de mercure saisis. Le gain obtenu par les saisies et par la destruction des sites clandestins est estimé à plus de 26 millions d'euros.

**En quatre mois, 100 sites d'orpaillage illégal ont été détruits**

**20 kg d'or et 193 de mercure ont été saisis**





**DÉFENSE**

**Présentation du plan de modernisation et de la nouvelle carte des implantations**

Le Premier ministre, François Fillon, et le ministre de la Défense, Hervé Morin, ont présenté le 24 juillet, les détails du plan de modernisation de la Défense devant l'ensemble des chefs de corps et directeurs d'établissement. Le Premier ministre a rappelé la nécessité pour la Défense de s'adapter aux conclusions du nouveau Livre blanc et de contribuer à la révision générale des politiques publiques (RGPP). Hervé Morin a, quant à lui, révélé les détails de la nouvelle carte des implantations des unités de la Défense sur le territoire national. Ces redéploiements répondent à la volonté de rationaliser le soutien des unités en réduisant et en densifiant les implantations déjà existantes.



## CEMAT

### Nomination du général Irastorza

Le général Elrick Irastorza, 57 ans, a été nommé chef d'état-major de l'armée de terre au Conseil des ministres du 2 juillet. Major général de l'armée de terre depuis 2006, il a été élevé au rang et appellation de général d'armée. Il succède au général d'armée Bruno Cuche, qui a démissionné le 1<sup>er</sup> juillet après le drame de Carcassonne, où 17 personnes ont été blessées lors d'une démonstration organisée dans le cadre des portes ouvertes du 3<sup>e</sup> Régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMa).

JR. DRAHI / SIRPA TERRE

## TORNADE

### Aide aux sinistrés d'Hautmont

Une centaine de militaires ont été déployés du 11 août au 5 septembre, pour participer aux opérations de déblaiement et de remise en état de la commune d'Hautmont près de Maubeuge (Nord) et des villages avoisinants. Ces agglomérations ont été frappées par une violente tornade qui, en quelques minutes, a tout dévasté sur son passage dans la nuit du 3 au 4 août 2008. Sous l'autorité du préfet du Nord, les soldats ont renforcé le dispositif de secours civil mis en place au profit des populations sinistrées. Les militaires ont ainsi mis en œuvre des moyens lourds spécialisés tels que bulldozers, tracto-pelles et bennes – sur plus d'une centaine de chantiers déployés sur le site. Durant près de trois semaines, ils ont effectué, au cours de ces opérations plus de 26 000 heures de travail, et leurs véhicules ont parcouru au total plus de 10 000 kms pour évacuer 50 000 m<sup>3</sup> de déchets divers.



B. FAWA / LA VOIX DU NORD / MAX PPP

## SPORT

### JO de Pékin

Le gendarme adjoint volontaire Bernard est devenu le 14 août le premier champion olympique français du 100 mètres nage libre en 47 secondes et 21 centièmes. Mission accomplie pour le nageur qui quitte les jeux de Pékin auréolé deux médailles supplémentaires : une d'argent en relais 4 fois 100 mètres nage libre, l'autre de bronze acquises sur 50 mètres dans la même discipline. Alain Bernard faisait partie des 28 athlètes de haut niveau du ministère de la Défense à avoir été sélectionnés parmi les 323 que comptaient les équipes de France olympique et paralympique. Ils ont remporté à eux seuls deux médailles d'or, trois d'argent et huit de bronze pour le camp français, soit 13 médailles sur les 40 que compte la délégation tricolore.



**28 sportifs de la Défense  
ont remporté 13 médailles aux JO**

V. RYS / APP



JR. DRAHI / SIRPA TERRE

**AFGHANISTAN**

**10 soldats français trouvent la mort dans un accrochage**

Le 18 août, dans la vallée d'Uzbeen, à l'est de Kaboul, 10 militaires français ont été tués et 21 autres blessés dans un accrochage avec des insurgés. Ils appartenaient au 8<sup>e</sup> Régiment parachutiste d'infanterie de marine de Castres (Tarn), au 2<sup>e</sup> Régiment étranger parachutiste de Calvi (Corse) et au Régiment de marche du Tchad de Noyon (Oise). Les blessés ont été rapatriés le 20 août. Leur retour en France a été réalisé avec le dispositif Morphée (Module de réanimation pour patient à haute élévation et éloignement), qui équipe des avions C 135FR de l'armée de l'air et les transforme en véritables hopitaux volants. Une cérémonie d'hommage national, présidée par le président de la République, a eu lieu le 21 août aux Invalides durant laquelle les honneurs militaires ont été rendus aux défunts.



B. BIASUITTO / DICOD



## NOMINATION

### Laurent Collet-Billon à la tête de la DGA

Laurent Collet-Billon a été nommé Délégué général pour l'armement en Conseil des ministres le 28 juillet, sur proposition d'Hervé Morin, ministre de la Défense. Il succède à François Lureau, qui occupait cette fonction depuis février 2004. Laurent Collet-Billon a débuté sa carrière en 1974 à la Délégation générale pour l'armement (DGA), avant de rejoindre en 2006, le groupe Alcatel-Lucent, en tant que conseiller pour les affaires de Défense. Ingénieur général hors classe de l'armement, il est diplômé de l'École nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace.

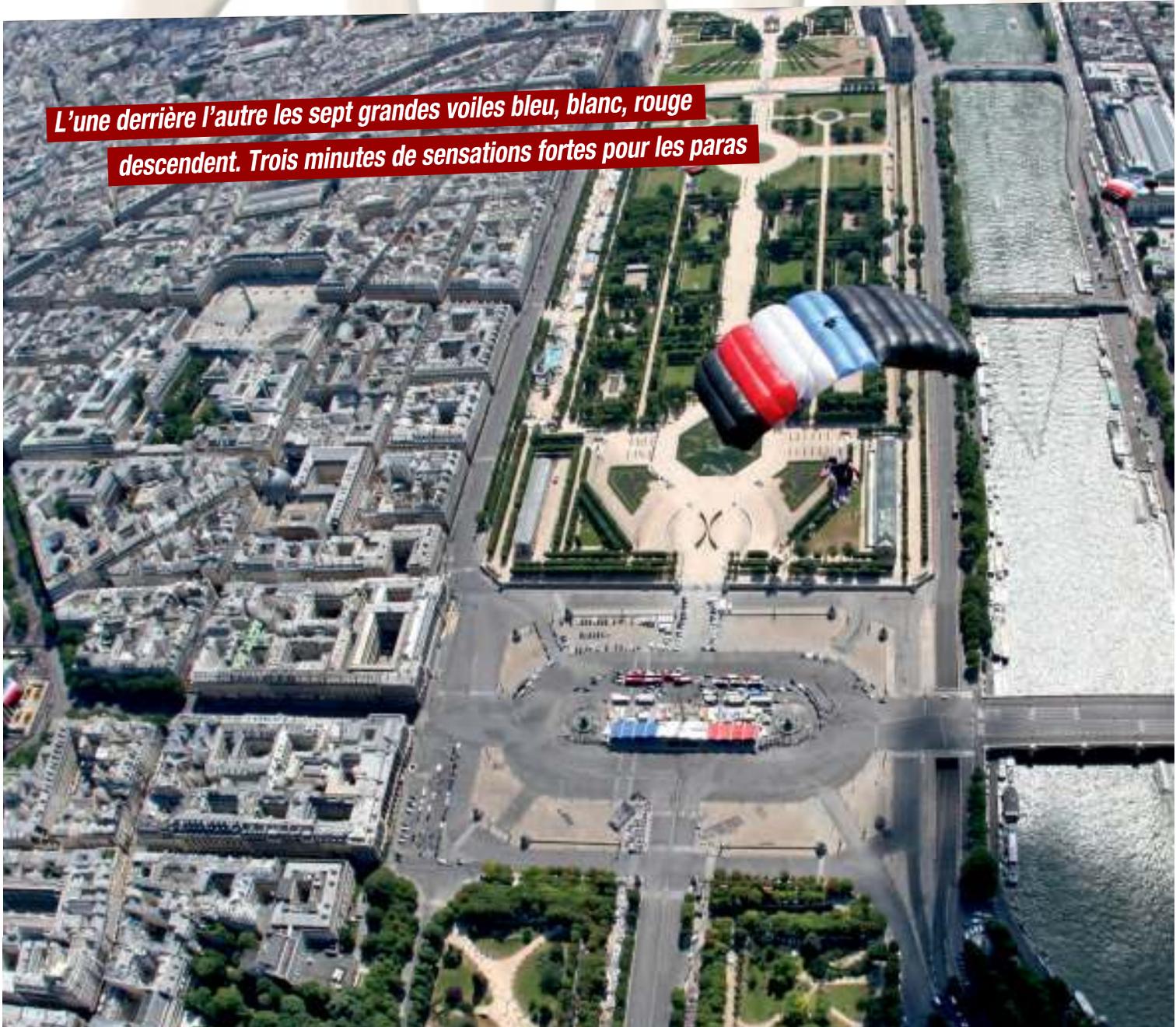
DGA/COM

## LIEN ARMÉES-NATION

### 14 Juillet

Pour l'édition 2008, le défilé militaire du 14 juillet était placé sous le signe des casques bleus dont un bataillon a défilé sur les Champs-Élysées. Celui-ci était composé de soldats de 24 nations, qui servaient sur le plateau du Golan, dans la Finul au Liban et à Chypre. Pour que le spectacle soit total, sept parachutistes de l'équipe de France militaire se sont posés devant la Tribune officielle sur la place de la Concorde. Une première. Ce saut inédit a été effectué à partir d'un hélicoptère Puma de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT).

*L'une derrière l'autre les sept grandes voiles bleu, blanc, rouge  
descendent. Trois minutes de sensations fortes pour les paras*





R. PELLEGRINO / ECPAD

**DÉFENSE**

**300 ans pour le Service de santé des armées**

À l'occasion du tricentenaire du Service de santé des armées (SSA), le ministre de la Défense a visité le 9 septembre, deux unités de pointe de la santé militaire : le nouvel hôpital médico-chirurgical à Montlhéry (Essonne) et la pharmacie centrale des armées sur le site d'Orléans-Chanteau (Loiret). L'hôpital médico-chirurgical

est une structure destinée à être projetée sur un théâtre d'opérations extérieures pour soutenir les forces engagées. Elle offre un niveau de soins comparable à celui d'un établissement de métropole. Quant à la pharmacie centrale des armées, elle est chargée de concevoir et de produire des médicaments et autres traitements adaptés aux risques encourus par les militaires. Elle contribue, également, aux travaux de recherche menés par le SSA.



*43 militaires français rejoignent la mission mise en place par l'UE pour stabiliser la situation en Géorgie*

N. KOLESNIKOVA / AFP

## HAÏTI

### Le Francis Garnier livre l'aide humanitaire

Quatre cyclones ont ravagé Haïti entre la mi-août et le début de septembre. Pour apporter une aide d'urgence aux sinistrés, la France a envoyé le *Francis Garnier*, bâtiment de transport de la marine basé à Fort-de-France, en Martinique. Le navire a accosté le 21 septembre à Port-au-Prince, la capitale d'Haïti. Les marins français ont ainsi livré près de 150 tonnes d'aide humanitaire. La cargaison a été déchargée sous la protection de casques bleus jordaniens de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (Minustha). Les Croix-Rouge française et haïtienne ont procédé à la distribution de l'aide, constituée de dons des populations martiniquaise et guadeloupéenne et de stocks de secours prépositionnés en Martinique.



B. PLANCHAIS / MARINE NATIONALE

## GÉORGIE

### Des gendarmes français participent à une mission de surveillance de l'Union européenne

Entre le 20 et le 24 septembre, 43 militaires de la gendarmerie nationale ont été déployés en Géorgie pour participer à la mission de surveillance de l'Union européenne (MSUE). Placés sous les ordres du général de corps d'armée Gilles Janvier, adjoint du chef de la mission et chef d'état-major, ils étaient pleinement opérationnels le 1<sup>er</sup> octobre. La MSUE est une mission autonome menée par l'Union européenne. Elle contribue à la stabiliser la situation dans la région, conformément au plan de sortie de crise signé par le président Russe, Dmitri Medvedev, et le président Géorgien, Mikhaïl Saakachvili, avec la médiation du président de la République française, Nicolas Sarkozy.

## OPEX

### Le CEMA en Afghanistan

Suite aux combats survenus les 18 et 19 août dans la vallée d'Uzbeen, le général d'armée Jean-Louis Georgelin, chef d'état-major des armées (CEMA), accompagné du général d'armée Elick Irastorza, chef d'état major de l'armée de terre (CEMAT), s'est rendu en Afghanistan pour une inspection de théâtre les 3 et 4 septembre. A cette occasion, il s'est entretenu avec les militaires français qui ont participé aux opérations des 18 et 19 août afin de finaliser le travail de retour d'expérience. Le CEMA a, par ailleurs, rencontré le major général Mac Kiarnan, commandant de la Force d'assistance à la sécurité (FIAS), le général Schloesser, commandant du Regional Command Est (RC-E), et le général Stollsteiner, commandant du Regional Command Capital (RC-C).



D.F.





PH. DANIAU / AFP

**EUROPE**

**Des avancées pour l'Europe de la Défense**

La Présidence française de l'Union européenne (PFUE) a débuté en juillet, avec l'objectif affiché par Nicolas Sarkozy de relancer la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Plusieurs rencontres des ministres de la Défense ont eu lieu parmi lesquelles deux événements marquants : une réunion informelle et un Conseil affaires générales et relations extérieures (CAGRE). Hervé Morin a réuni à Deauville

(Calvados) ses homologues européens dans le cadre d'une réunion informelle de deux jours, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre. Les 27 ministres ont ainsi pu débattre sur la PESD et son évolution et préparer le prochain CAGRE. En effet, la session Défense de ce Conseil, présidée par Hervé Morin, s'est déroulée à Bruxelles le 10 novembre. Elle a confirmé et formalisé les travaux menés à Deauville. Parmi les engagements pris, on peut souligner la création d'une flotte européenne de transport aérien et la constitution d'un groupe aéronaval commun. Les ministres ont également adopté un programme d'échanges de jeunes officiers, inspiré d'Erasmus (plan de mobilité des étudiants européens) dans le cadre de leur formation initiale. Les ministres ont lancé officiellement, l'opération ATALANTE, initiée par les ministres français et espagnol. Elle est placée sous commandement britannique, et participera dès le mois de décembre à la lutte contre la piraterie, au large de la Somalie.

**COMMÉMORATION**

**90<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1914-18**

Mardi 11 novembre 2008, le président de la République, Nicolas Sarkozy, a célébré le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 à Douaumont (Meuse). Pour la première fois depuis 1921, ce n'est pas sur la tombe du soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe, qu'un président de la République se recueille. Nicolas Sarkozy a choisi la nécropole nationale de Douaumont, à proximité des lieux mêmes des combats de la bataille de Verdun, pour rendre hommage à tous les combattants français et étrangers de ce conflit mondial. « La Grande guerre a causé plus de 8 millions et demi de morts, 21 millions de blessés, 4 millions de veuves et 8 millions d'orphelins. Nous nous devons de nous souvenir des anciens combattants parce qu'ils sont nos pères à tous », a souligné le président, qui s'est également recueilli sur une tombe de soldat allemand.



*C'est à la nécropole de Douaumont que le président a choisi de se recueillir et de rendre hommage à tous les combattants*

## ALLIANCE ATLANTIQUE

### Exercice Noble Ardent

Les forces aériennes de huit nations membres de l'Otan (Allemagne, États-Unis, France, Grèce, Italie, Pologne, Portugal, Turquie) ont participé à l'exercice aérien Noble Ardent, du 6 au 16 octobre. Durant deux semaines, la base de Solenzara (Haute-Corse) a accueilli les structures de commandement de cet exercice. Près de 100 aéronaves ont effectué des manœuvres aériennes au-dessus du territoire français. L'édition 2008 de Noble Ardent a été suivie de l'exercice Steadfast Joiner, du 3 au 14 novembre, dernière étape avant la prise de commandement par l'armée de l'air de la composante aérienne de la force de réaction rapide de l'Otan (NRF 12) pour une durée de six mois à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

BA 118 / MONT DE MARSAN



## EQUIPEMENT MARITIME

### 21<sup>e</sup> salon Euronaval

Du 27 au 31 octobre, la marine a participé à la 21<sup>e</sup> édition du salon Euronaval. Rendez-vous mondial de la défense navale et de la sécurité maritime, ce salon professionnel s'est articulé cette année autour de trois thématiques principales : la sécurité et la sûreté maritime, le secteur naval de la Défense et le maritime civil. Lors du Salon, inauguré par Hervé Morin, ministre de la Défense, la marine a présenté ses compétences au travers des grandes fonctions qui lui ont été reconnues par le Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale.

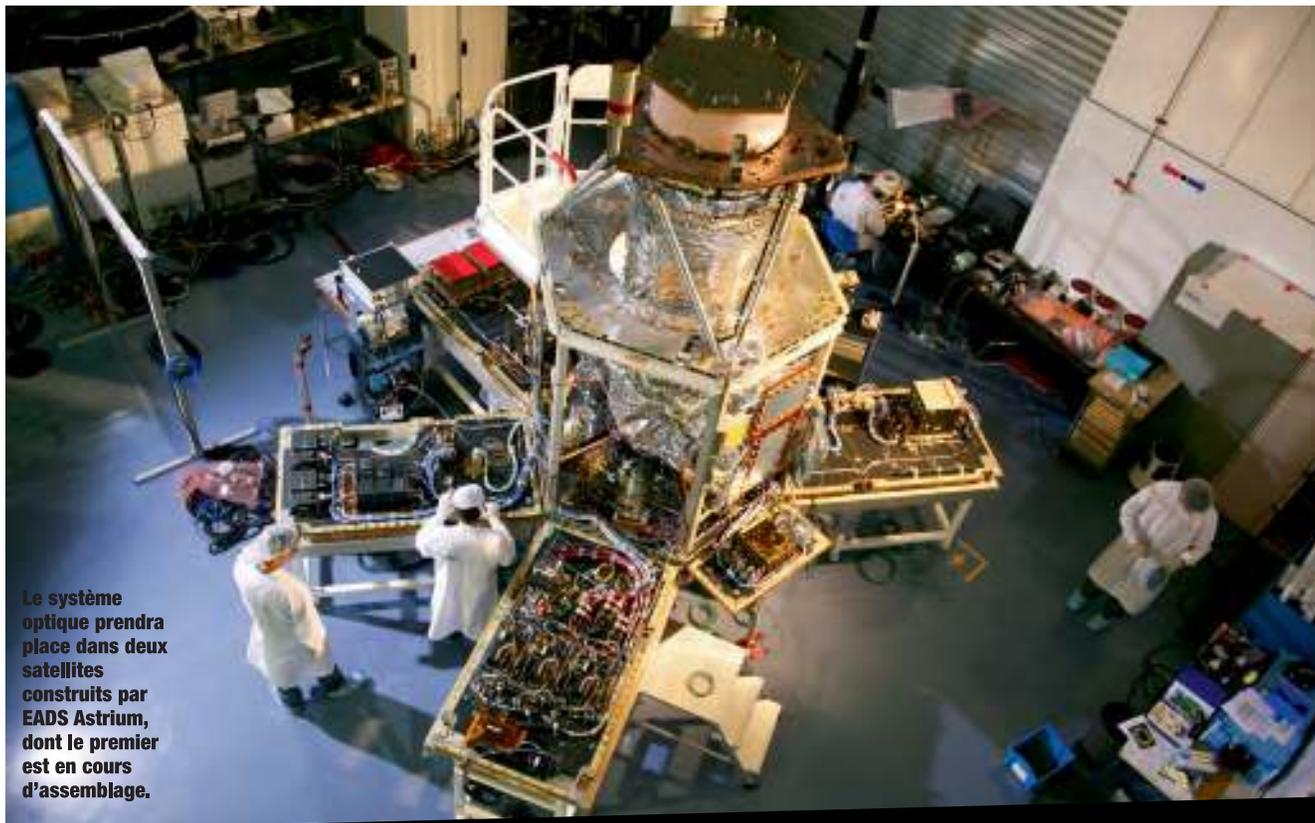


C. FIARD / DICOOD



J.C. VERHAEGEN / AFP

**Conçu comme une constellation de satellites, le programme civilo-militaire Orfeo comprend une partie « optique » : le système Pleiades, mis au point par une équipe française. Il fournira des images de haute précision de n'importe quel point du globe. Première mise sur orbite en 2010, à partir de la base de Kourou, en Guyane.**



Le système optique prendra place dans deux satellites construits par EADS Astrium, dont le premier est en cours d'assemblage.

PIERRE JALBY / CNES

## Pleiades, deux satellites

LU 211 IM « démillitarisée ». Le système de mise à feu a été désolidarisé du corps de l'obus et son contenu a été brûlé sans qu'il y ait eu explosion.

« *Il est absolument primordial pour la France et l'Europe de pouvoir avoir une analyse d'une situation stratégique donnée, d'appréhender des menaces ou des risques comme l'évolution de tel ou tel pays dans sa course à l'armement* », déclarait Hervé Morin, ministre de la Défense lors d'une visite à EADS Astrium, en novembre, à

Toulouse. C'est au cours de cette visite que lui a été présenté le système d'observation Pleiades, composante optique du programme d'observation franco-italien ORFEO (voir encadré).

Dans une salle blanche, à l'abri de la moindre particule de poussière, le premier des deux satellites du système d'observation Pleiades est en cours

d'assemblage. Haut de plus de 3 mètres pour 1 000 kg, il abrite l'instrument optique développé par Thales Alenia Space, à Cannes, intégré à la plateforme en octobre dernier sur le site toulousain d'Astrium, maître d'œuvre du satellite. Il s'agit d'une caméra haute résolution dont l'objectif de 65 cm de diamètre permet de révéler des détails

au sol de l'ordre de 70 cm. Soit, près de quatre fois plus petits que ceux identifiables aujourd'hui par le satellite d'observation SPOT-5, lancé en 2002 – plus grands, cependant, que ceux perçus par des satellites américains tels que Geo-eye-1 et Worldview-1, dont la résolution approche 50 cm.

Pour effectuer ses prises de vues, Pléiades sera positionné à 695 km au-dessus de la Terre, sur une orbite polaire héliosynchrone permettant de « photographier » le globe en tous points. Doté d'une mémoire embarquée de 600 Gbits (90 Gbits pour Spot-5), chaque satellite pourra réaliser quotidiennement en moyenne 450 clichés capables de couvrir une zone de 20 km de côté. Pléiades n'a pas pour vocation de photographier systématiquement tout ce qu'il survole, mais de répondre à une demande, en un ou deux jours suivant le nombre de satellites en orbite.

Autre atout de Pléiades, sa capacité de transmission des images. Lorsque le satellite passera au-dessus de la station de réception d'un « client », il pourra télécharger les prises de vue à raison de 450 Mbits/seconde (un débit 4 à 5 fois

## Un programme franco-italien

Les deux satellites Pléiades développés par la France constituent la partie optique d'ORFEO (Optical and Radar Federated Earth Observation). Ce programme civilo-militaire, conçu comme une « constellation » de satellites, résulte d'un accord de coopération signé en 2001 entre la France et l'Italie, cette dernière ayant en charge le système radar : quatre satellites Cosmo Skymed. En marge de l'accord, la France a développé des partenariats avec quatre pays. En échange de leur participation financière au programme, ils auront accès aux images fournies par les satellites au prorata de leur participation : 4 % pour la Belgique, 3% pour la Suède et pour l'Espagne et 0,4% pour l'Autriche.

en trois dimensions notablement supérieures à celles disponibles aujourd'hui.

Les militaires pourront ainsi, par exemple, évaluer plus précisément l'accessibilité d'une piste d'atterrissage de fortune en fonction du relief environnant, tandis que des chercheurs civils suivront plus aisément l'évolution d'un glacier ou le comportement d'un volcan. « Chaque satellite est équipé de quatre actionneurs gyroscopiques qui le font pivoter autour de son axe de gravité », explique Daniel Galindo, responsable des programmes civils d'observation chez Astrium.

son programme de travail, recevoir ses images et les traiter sera installé à Creil (Oise), au sein du Centre militaire d'observation par satellites (CMOS). Les prises de vue destinées aux utilisateurs civils seront traitées par une station de réception située à Toulouse, complétée par une autre à Kiruna, en Suède. Prioritaires dans la programmation et l'accès à Pléiades, les militaires ne bénéficieront que de 3 % des capacités du système. Le restant, dédié pour moitié à des organisations de recherche et pour l'autre, dont la gestion sera exercée par la société Spot Image, à des acteurs commerciaux.

# pour les yeux d'Orphée

supérieur aux capacités de SPOT). Mais le point fort du système est son aptitude à basculer sa ligne de visée jusqu'à 60° en moins de 25 secondes pour accéder aux points situés hors de la verticale du satellite. Au passage au-dessus d'une « cible », le satellite pourra prendre des images sous plusieurs angles. Celles-ci seront ensuite « assemblées » en vues

D'un coût global de 560 millions d'euros, dont 320 millions pour la réalisation des deux satellites, le système Pléiades bénéficie d'une architecture adaptée à un usage civilo-militaire. Ainsi, le programme garantit aux militaires la confidentialité nécessaire à la conduite d'opérations. Un centre de mission où le ministère de la Défense pourra définir

Dans un an, le satellite prendra la direction de Kourou, en Guyane, en prévision d'un lancement, début 2010, par une fusée russe Soyouz. L'année suivante, ce sera au tour du deuxième satellite Pléiades de prendre le chemin de l'espace. ■

Tania Sotty

# JO, coupe du monde : la défense sur la bonne pente

**Cohésion, tel est le maître mot de l'équipe de France militaire de ski. Les grands rendez-vous de février s'annoncent plutôt bien et, déjà, les yeux sont braqués sur les Jeux de 2010, au Canada.**

**Objectif pour Jean-Baptiste Grange, 2<sup>e</sup> de la Coupe du monde 2008 : une victoire aux championnats du monde à Val d'Isère en février.**



« **U**n esprit, une équipe... tous les points comptent. » Telle est la devise de l'équipe de France militaire de ski (EFMS). Son directeur, le commandant Christian Persicot, ancien champion de biathlon et de triathlon, aime la rappeler à son équipe. Une équipe qui a connu des générations de skieurs d'exception dans toutes les disciplines, comme Raphaël Poirée, 8 fois champion du monde de biathlon, ou Jean-Pierre Vidal,

champion olympique de slalom... Installée à Chamonix, au sein de l'École militaire de haute montagne, l'EFMS est composée de 32 athlètes, tous sportifs de haut niveau de la Défense, affiliés à la Fédération française de ski (FFS) dans les disciplines du biathlon, du fond, du ski alpin, du combiné nordique et du saut. Ils sont sous-officiers ou engagés volontaires de l'armée de terre. L'EFMS offre à ces skieurs, non seulement un encadrement, une logistique, mais aussi,

un esprit d'équipe dans ces sports individuels. « L'EFMS est une véritable famille, explique le commandant Christian Persicot. Notre rôle, avec mon adjoint, le major Bernard Stocard, est d'accompagner nos skieurs vers la victoire, mais aussi d'être présents dans les coups durs, lors d'une défaite ou, pire, d'une blessure. Lorsqu'ils perdent confiance en eux, il faut les soutenir et les aider à relever la tête. Nous n'avons pas l'ambition de les entraîner – ils ont chacun un entraîneur –, mais nous sommes présents sur le bord de la piste, à chaque compétition, pour les suivre et voir comment ils évoluent. »

L'environnement est propice à créer une vraie solidarité entre les membres de ►



C. FIARD / DICOD

Trois espoirs de médaille pour 2010 : le chasseur Romain Vandel, skieur de fond de l'équipe de France militaire de ski, les caporaux Steve Missilier et J-B. Grange pour le ski alpin.

début de carrière en ski de haut niveau coûte très cher. Les sponsors ne s'intéressent aux skieurs qu'à partir du moment où ils gagnent des courses, note le commandant Persicot. Entre eux et nous, c'est un échange bilatéral, puisque l'armée leur apporte bien plus qu'un simple emploi. Détachés à l'EFMS, nos skieurs ont toute liberté pour s'entraîner dans les meilleures conditions. En retour, leur victoire apporte de la notoriété à l'institution. »

L'EFMS regarde déjà vers les jeux Olympiques de 2010, au Canada. « Depuis 2006, nous recrutons de jeunes espoirs en vue de préparer les JO de Vancouver », commente le commandant Persicot. Aux Jeux de Turin, il y a deux ans, 16 skieurs de l'EFMS avaient été sélectionnés. Ils ont remporté 5 médailles. « A Vancouver, nous aimerions doubler ces chiffres. L'équipe est solide. Elle a acquis de l'expérience et de la maturité », poursuit le commandant.

Pour ce qui est de la saison 2008-2009, les priorités sont les coupes du monde et, surtout, les trois « mondiaux » : le ski alpin à Val d'Isère, du 2 au 15 février, le biathlon à Pyeongchang, en Corée du Sud, du 13 au 22 février, et le ski nordique à Liberec, en République Tchèque, du 18 février au 1<sup>er</sup> mars. « Nos athlètes peuvent faire quelque chose, ils en ont tous les capacités. C'est à eux de venir, non seulement pour prendre des points, mais aussi pour en retirer aux autres compétiteurs », explique le major Stocard, qui ajoute, confiant : « Vous verrez que, tous les dimanches de l'hiver, dans toutes les disciplines, des militaires monteront sur les podiums ! » ■

**Carine Bobbera**

► l'équipe. « L'EFMS nous donne l'occasion de rencontrer les athlètes des autres disciplines, que l'on n'a pas l'occasion de côtoyer pendant la saison. Ça nous permet de discuter et de partager nos expériences », raconte le caporal Steve Missilier, jeune espoir du ski alpin. Ces athlètes sont également fiers d'être militaires. « On retrouve les mêmes valeurs chez les militaires et dans le monde du ski, continue Steve

Missilier : discipline, rigueur, maîtrise de soi... »

La direction de l'EFMS tient à conserver cet esprit de cohésion au sein du groupe. Les échanges très étroits avec la Fédération française de ski permettent d'affiner le recrutement des futurs membres de l'EFMS, en fonction de leurs résultats comme de leur personnalité. « Un contrat militaire peut être intéressant pour ces jeunes, car le

## 3 questions au caporal Jean-Baptiste Grange

**Deuxième de la coupe du monde de slalom 2008, le leader de l'équipe de France compte bien s'imposer aux championnats du monde de ski alpin à Val d'Isère, en février.**

### Comment s'annonce votre début de saison ?

Elle commence plutôt bien : je viens de remporter ma première épreuve de coupe du monde en slalom, en novembre, à Levi, en Finlande. Le mois de janvier sera très chargé : slalom, géant et combiné ! Et il va falloir gérer la fatigue au jour

le jour pour pouvoir garder un maximum de fraîcheur pour les championnats du monde de ski alpin, début février, qui seront le point culminant de la saison.

### Quels seront vos objectifs, à Val d'Isère ?

J'arrive sur ces mondiaux en tant que favori. À Val d'Isère,

je viens chercher une médaille. Gagner les mondiaux en France, ce serait grandiose !

### Comment assumez-vous votre position de leader au sein de l'équipe ?

Cela fait deux ans que j'ai pris cette position de leader dans l'équipe de France. Il

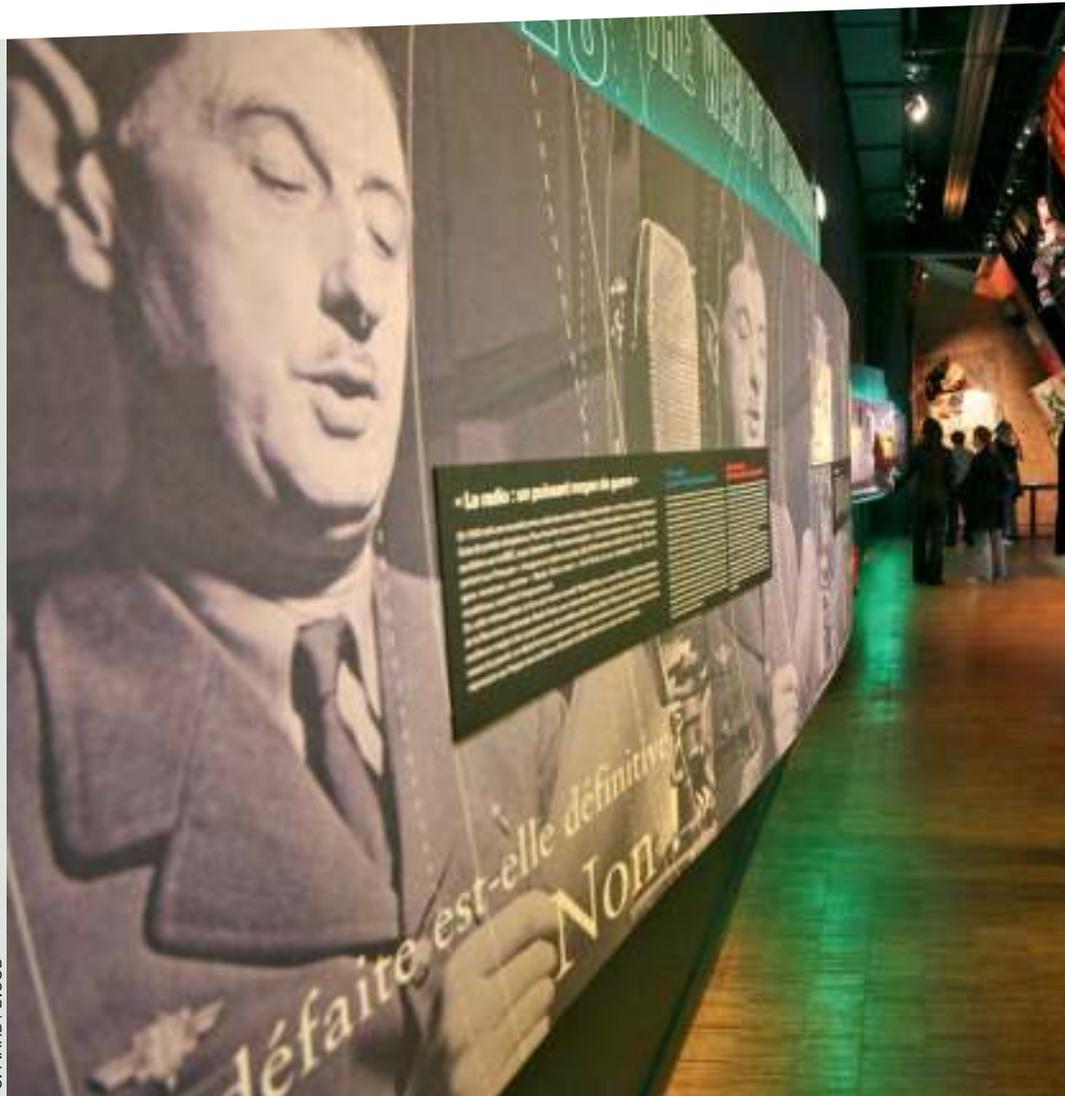
m'a fallu apprendre très vite, très jeune. Il y a beaucoup de pression, notamment de la part des médias. L'année dernière, j'ai énormément appris de mes victoires en coupe du monde [trois en slaloms et une en super-combiné]. Cette expérience devrait servir pour l'avenir, notamment pour Val d'Isère.

C. FIARD / DICOD



# Mémorial De Gaulle :

**Inauguré en octobre, à Colombey-les-Deux-Eglises, ce monument éclaire le parcours personnel de l'ancien chef de l'Etat et sa vision des événements historiques qu'il a traversés.**



C. FIARD / DICOD

« *Il reflétait ce paysage, et ce paysage le reflétait* », disait Jacques Chaban-Delmas, ancien Premier ministre, à propos du général De Gaulle et de l'endroit à la fois humble et majestueux où il vivait, à Colombey-les-Deux-Eglises. Derrière la Boisserie, sa demeure, sur une colline, se dresse désormais un édifice moderne, de couleur ocre, discrètement intégré à la nature qui l'entoure : le Mémorial Charles De Gaulle.

Ce musée de 4 000 m<sup>2</sup>, financé essentiellement par le conseil général de la Haute-Marne et la Fondation Charles de Gaulle, a été inauguré le 11 octobre par le président de la République, Nicolas Sarkozy, et la chancelière allemande Angela Merkel. Situé au pied de la monumentale croix de Lorraine, il vient compléter ces lieux de mémoire que sont la Boisserie et la tombe du Général. Contrairement à l'Historial des Invalides, à Paris, qui rend hom-

mage à l'homme d'Etat, le Mémorial veut évoquer l'homme privé et son rapport aux grands événements du xx<sup>e</sup> siècle. Ici, ni barrière ni vitrine. Tout est accessible pour renforcer l'impression d'intimité avec le grand homme. La scénographie est moderne et basée sur l'interactivité. C'est le visiteur qui, en passant, déclenche les animations sonores et visuelles. Les premières images sont celles de l'enfance, passée à Lille. Aux côtés de photos grandeur

# l'homme et son histoire



Une scénographie moderne et interactive, dans laquelle le visiteur déclenche, à son passage, les animations sonores et visuelles.

sonore, le comédien Robin Renucci lit des poèmes écrits par Charles De Gaulle pour ses enfants, et l'amiral Philippe De Gaulle raconte lui-même l'arrivée de la famille en Haute-Marne. Plus loin, le bureau du Général semble si réel que l'on s'attend à l'y voir s'installer. Sur le meuble d'écriture, un écran a été encastré. En s'approchant, le visiteur peut voir les phrases prendre forme, comme si le Général écrivait ses mémoires spécialement à son intention... La libération de Paris et la création de la V<sup>e</sup> république, la guerre d'Algérie, mai 68... Tous les grands moments de sa vie sont abordés avec le même souci de réalisme.

« Le Mémorial raconte le destin extraordinaire de cet homme hors du commun. C'est pourquoi nous avons voulu donner du rythme à la visite, de l'image et du son, mais sans déroger à la nécessité de respecter la vérité historique », explique Frédérique Dufour, commissaire de l'exposition. Par exemple, on n'entendra aucun document sonore de l'appel du 18 juin 1940, lancé depuis les studios de la BBC à Londres. « L'appel du 18 juin n'a jamais été enregistré », précise Frédérique Dufour. En revanche, le public peut lire ici le texte original écrit de la main même de Charles De Gaulle. »

« Nous sommes venus comme en pèlerinage », explique un couple de retraités en vacances dans la région. Nous avons visité la Boisserie et le cimetière avec beaucoup de nostalgie, mais ce nouveau musée nous rapproche vraiment de l'homme

qu'il fut. Il redonne vie à nos souvenirs. »

« Chaque année plus de 40 000 touristes font halte à Colombey pour rendre hommage à Charles De Gaulle. Pour l'essentiel, ce sont des contemporains du Général », explique Pascal Babouot, le maire de Colombey-les-Deux-Églises. Nous espérons que le mémorial

en histoire-géographie de l'Education nationale sont affectés au mémorial pour accompagner les professeurs dans l'élaboration de leurs projets éducatifs.

« Nous avons souhaité intéresser les enfants et les adultes », explique le président du conseil général de Haute-Marne, Bruno Sido. L'objectif de ce mémorial

## Exposition « De Gaulle-Adenauer »

« De Gaulle-Adenauer : une réconciliation franco-allemande »

Cette exposition explore l'évolution des relations entre ces deux pays avec pour point de départ, le 14 septembre 1958, date de la rencontre des ses deux principaux acteurs.

Jusqu'au 5 octobre 2009.

## Renseignements pratiques

Mémorial Charles de Gaulle - 52330 Colombey-les-Deux-Eglises.

Accueil : Tél. 03 25 30 90 80 - Fax : 03 25 30 90 99

Internet : [www.memorial-charlesdegaulle.fr](http://www.memorial-charlesdegaulle.fr)

Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 h à 17 h 30, jusqu'à 19 h 30 du 2 mai au 30 septembre. Fermé les 24 et 25 décembre 2008.

Fermeture annuelle : du 1<sup>er</sup> janvier au 6 février 2009.

Tarifs : adulte 12,50 € ; enfant (de 6 à 12 ans) 8,00 €. Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

attirera les familles mais aussi les jeunes. »

Les jeunes, un public auquel les concepteurs du mémorial ont beaucoup pensé. « Nous avons un devoir de transmission envers les jeunes générations », explique Alexandre Mora, le directeur. Deux salles pédagogiques sont mises à la disposition des écoliers, collégiens et lycéens ainsi qu'une salle de documentation réunissant 4 000 ouvrages. Deux enseignants

est que la mémoire de De Gaulle se perpétue. »

Ce que le Général lui-même était loin d'imaginer. En 1969, il confiait à André Malraux, ministre et écrivain : « Après ma mort, on dressera une grande croix de Lorraine sur la plus haute colline, derrière ma maison... Et comme il n'y a personne par-là, personne ne la verra. Elle incitera les lapins à la résistance. »

Carine Bobbera

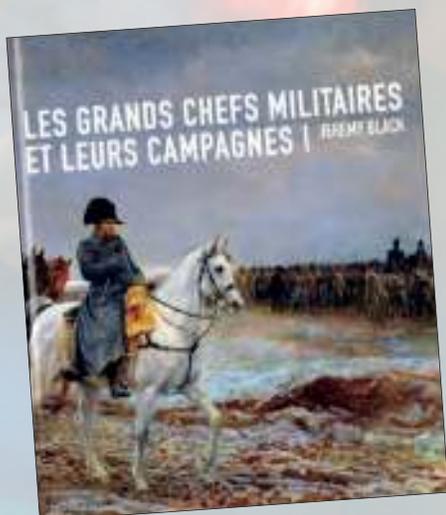
nature, on se surprend à sourire à l'idée de l'enfant jouant avec ses petits soldats. L'une des scènes les plus saisissantes évoque la première guerre mondiale. Une tranchée bordée de sacs de sable et le vacarme d'une bataille rappellent les terribles combats de la Grande Guerre tels que les vécut le lieutenant De Gaulle avant d'être fait prisonnier en 1916.

A quelques pas est reconstituée la chambre des enfants du Général, à la Boisserie. En fond

## Les grands chefs militaires et leurs campagnes

Alexandre le Grand, Hannibal, Saladin, Gengis Khan, Napoléon, Wellington, Foch mais aussi Hideyoshi " le Napoléon du Japon " n'auront plus de secret pour vous. Ce livre, écrit sous la direction de Jeremy Black, professeur d'histoire à l'université d'Exeter (Angleterre), présente plus de 250 chefs militaires connus ou inconnus. Magnifiquement illustré de photographies, de reproductions de tableaux, de gravures et de 120 cartes de batailles reconstituées, cet ouvrage deviendra une référence pour tous les passionnés d'histoire militaire.

**Jeremy Black, éditions de la Martinière, 303 p., 49 €**



## Les hauts lieux de l'art équestre

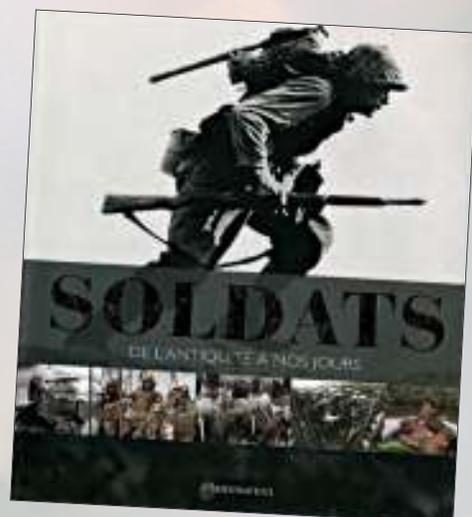
Alain Laurioux et Guillaume Henry, respectivement régisseur du Cadre noir de Saumur et instructeur d'équitation, nous proposent de découvrir en images les quatre grandes écoles de l'art équestre, les traditions, les chevaux ou la formations des écuyers des écoles de Vienne, Jerez, Lisbonne ou Saumur. Au-delà des textes techniques et documentés, cet ouvrage met en scène le couple indissociable du cavalier et de sa monture, à travers de nombreux clichés à l'esthétique soignée. Amoureux du cheval ou de la photo, ce livre est pour vous.

**Alain Laurioux, Guillaume Henry, éditions Belin, 207 p., 39 €**

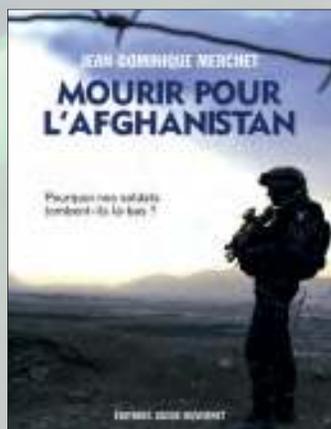
## Soldats

L'écrivain américain R. G. Grant, auteur d'une vingtaine d'ouvrages d'histoire, propose de découvrir, dans *Soldats*, l'univers des combattants à travers les âges. Du légionnaire romain au marine américain en passant par les cavaliers mongols, les Zoulous ou les guerriers maoris, dans ce très beau livre richement illustré, l'auteur dissèque avec précision les tactiques, les équipements, les uniformes, les armes et les objets personnels des soldats du monde entier. Une très belle idée de cadeau qui comblera les fans de culture militaire, petits ou grands.

**R. G. Grant, éditions Flammarion, 360 p., 40 €**



## Mourir pour l'Afghanistan



Dans son dernier ouvrage Jean Dominique Merchet, journaliste à *Libération* et spécialiste des questions militaires, revient sur l'embuscade tragique du 18 août 2008 en Afghanistan, où dix soldats français ont perdu la vie. Il donne un éclairage sur les racines historiques et géographiques de l'engagement militaire de l'Otan dans ce pays. L'auteur s'interroge ensuite sur la capacité de

l'alliance atlantique à réussir là où les britanniques, puis les soviétiques ont militairement échoué.

**Jean-Dominique Merchet, éditions Jacob-Duvernet, 192 p., 19,90 €**

## L'Indochine d'antan

Ici, on ne parle pas de livre mais de trésor ! Jean Despierres, vice-président de la Nouvelle association des amis du Vieux Hué, raconte l'Indochine d'antan. Ses provinces sont évoqués au travers de cartes postales qui nous plongent dans le quotidien de l'ancienne colonie française. Le lecteur aura l'impression de flâner dans Hanoi ou Saïgon. Il vous faudra acheter ce livre deux fois : pour l'offrir et pour ne pas regretter de l'avoir fait.

**Jean Despierres, HC éditions, collection Olivier Bouze, 158 p., 28,50 €**



Accès direct à notre

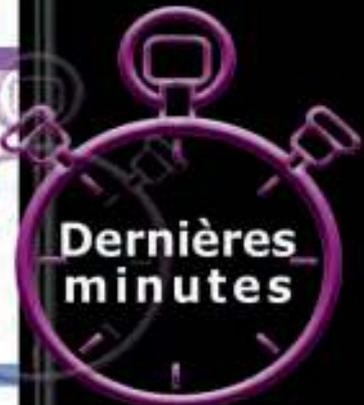
**Billetterie**

## Mieux vous connaître

Devenez client privilégié et recevez en exclusivité nos offres de dernière minute.



En retard ?  
Pas d'idées ?



Profitez de  
nos bons plans  
et trouvez  
votre solution  
vacances !

Tous les séjours

## Vacances Loisirs Adultes

Mer, montagne,  
France ou étranger,  
des séjours IGESA  
qui prennent soin  
de votre budget.

### Vacances Juniors



Épanouissement et sécurité,  
sont les maîtres mots pour les  
vacances de vos enfants.

[ Dernières minutes ]

[ Bons plans ]

[ Vacances Juniors ]

Commandez vos catalogues vacances 0 828 107 177 et 0 1 800 10 10 10

## Vacances juniors

Épanouissement et sécurité  
sont les maîtres mots  
pour les vacances  
de vos enfants.

Bons plans  
Les bonnes affaires du moment...



Son papa n'est pas toujours à l'abri,  
**Iui NON PLUS.**

Association Générale de Prévoyance Militaire - Association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901. Journal officiel du 8 novembre 1951  
SIRET 775 713 704 00010 APE 9499Z - Rue Nicolas Appert 83086 TOULON CEDEX 9 - Crédit photos : Richard Alcock - maxyma-A870200 - Armées d'aujourd'hui  
\*32 22 en France métropolitaine (0.09 €/min depuis un poste fixe Orange (France Telecom). Coût variable depuis les autres  
opérateurs de téléphonie fixe ou mobile) et + 33 4 88 69 32 22 depuis l'étranger et les DOM - PDM.



## Les risques, nous savons ce que c'est.

Depuis 1951, l'AGPM assure les professionnels de la défense et de la sécurité.  
En vous assurant avec l'AGPM, **vous pouvez compter sur un engagement sans faille**, à votre côté et auprès de votre famille, à tout moment, et **quelles que soient les circonstances de la vie.**

## Que demander de plus à son assurance ?

Prévoyance, assurance de biens, santé, épargne, crédit, services, action sociale,  
appelez le **32 22\*** ou rendez-vous sur **agpm.fr**

Pour vous, on s'engage jusqu'au bout

